

PLOUNÉVEZ-MOËDEC

DÉCEMBRE 2022



Bulletin Municipal

LE PLEIN D'ENERGIE !

N° 32



VOIE DOUCE



SALLE POLYVALENTE



CENTRE SPORTIF

／ SOMMAIRE ／

ÉTAT CIVIL	page 2	VIE SCOLAIRE	pages 28 - 32
ÉDITO	page 3	VIE ÉCONOMIQUE	pages 33 - 36
BUDGET	pages 4 - 6	PATRIMOINE & NATURE	pages 36 - 39
ACTUALITÉS	pages 7 - 12	HISTOIRE	page 40
ACTIONS SOCIALES	pages 13 - 19	INFOS PRATIQUES	pages 41 - 44
ASSOCIATIONS	pages 20 - 27		

／ ETAT CIVIL ／

NAISSANCES

- ▶ **KERAIN Mila**
3 rue Prat Bian - 28 décembre 2021
- ▶ **MERCIER Simon**
2 Guerlédan - 14 janvier 2022
- ▶ **LE GALL Soélie**
6 Le Penquer - 8 mars 2022
- ▶ **GELARD Léana**
4 impasse des Primevères - 4 juin 2022
- ▶ **LE LOIRER Ambre**
2 La haie - 24 juin 2022
- ▶ **MADEC Basile**
2 kerlossouarn - 20 juillet 2022
- ▶ **LE GUYADER Mathis**
19 Hent Braz Coz - 15 août 2022
- ▶ **BERTHOU FATIN Anouk, Georgette, Amélie**
1 Goaslin - 20 août 2022
- ▶ **GALLET Ewen**
2 Le danot - 28 octobre 2022
- ▶ **LE BORGNE Tom, Léo**
8 Keramanac'h - 3 novembre 2022
- ▶ **GUENO Louisa**
11 Keravel - 22 novembre 2022
- ▶ **HAYE Lélío**
Louan - 1 Kermorisset - 26 novembre 2022
- ▶ **BENOIST Owen**
15 lotissement de Porz an Park - 06 décembre 2022.

MARIAGES

- ▶ **DE PARIS Kévin, François, Diégo & FRAVAL Yuna, Jocelyne, Françoise**
14 mai 2022
- ▶ **MITCHELL Christopher, James & BASCOP Sandy, Marie, Elodie**
23 juillet 2022
- ▶ **GAUDIN Patrick, Jean-Paul, Charles & REISO Anna, Jacqueline**
03 septembre 2022
- ▶ **DIBAS William, Désiré & TREDAN Vanessa**
03 septembre 2022
- ▶ **ROUSSEL Mickaël & POLES Océane, Claudine**
24 septembre 2022.

DÉCÈS

- ▶ **RIOU Emilie, Marie épouse LE SIDANER**
16 Lotissement Tossen Langanen - 21 décembre 2021
- ▶ **BOULANGER Denise, Yvonne, Marie épouse RIOU**
10 rue Alexis Le Cuziat - 12 janvier 2022
- ▶ **FERCOQ Rosalie épouse ABRAHAM**
5 Pavedir - 31 janvier 2022
- ▶ **LE BECHEC Hervé, Eugène**
13 Porz an Park - 15 février 2022
- ▶ **SCOLAN Thérèse, Marie, Aimée épouse LOSTANLEN**
9 Le Ledern Bian - 24 février 2022
- ▶ **LOPEZ Pierre**
30 rue Bel Air - 04 mars 2022
- ▶ **LE GUILLOU Yves, marie**
Kerbennou - 20 mars 2022
- ▶ **DUPRAT Jean-Pierre**
18 lotissement Tossen Langanen - 24 mars 2022
- ▶ **LE GALL Georges**
23 rue Georges Voisin - 01 mai 2022
- ▶ **GUÉGAN Raymond, Yvon**
17 rue Georges Voisin - 07 mai 2022
- ▶ **GAGNE Nicolas, Louis, Maurice**
Rue Mélanie Cotel - 11 mai 2022
- ▶ **REUNGOAT Jean-Claude, Marie**
6 lotissement des Ajoncs - 03 juin 2022
- ▶ **ROUSVAL Jeanne, Maire**
8 rue Jean Baptiste Le Corre - 15 août 2022
- ▶ **DROIT Bruno, Christophe, André**
6 Tossen Langanen - 31 août 2022
- ▶ **GAUDIN Patrick, Jean-Paul, Charles**
13 lotissement de Pors an Park - 03 octobre 2022
- ▶ **CLEC'H Anna veuve GUERNIOU**
6 rue Edouard Prigent - 01 novembre 2022
- ▶ **JOBIC Jeannine, Marie, Thérèse épouse SAUZIN**
10 rue François Vallée - 09 novembre 2022
- ▶ **RIOU Thérèse, Marie épouse LE GUILLOU**
2 Kerbenou - 27 novembre 2022.



LE MOT DU MAIRE

Après les retards dus au Covid, PLOUNEVEZ reprend le rythme de ses investissements.

L'effacement des réseaux dans la rue Alexis Le Cuziat est en cours d'achèvement (basse tension, éclairage public, réseaux télécom). Le coût total des travaux s'élève à 289 600 euros HT. Le reste à charge pour la collectivité s'élève à 152 985.00 euros

La rénovation du logement au 1^{er} étage de l'immeuble au n° 2 rue du 19 mars 1962 (ex maison LE NEUDER) est terminé pour un montant de 51 300 euros HT et le centre sportif est également en cours d'achèvement pour un coût de 145 382 euros HT dont 45 000 de subvention du Conseil Départemental au titre du plan de relance

La réhabilitation de la salle polyvalente suit son cours. Les travaux doivent être achevés 2^{ème} quinzaine décembre 2022. Le montant des travaux s'élève à 586 000 euros HT, subventionné à hauteur de 410 000 euros

Suite à acquisition de l'immeuble de la boulangerie en 2021, une opération de rénovation du logement situé au 1^{er} étage a été lancée. Les travaux avancent bon train. Les travaux au niveau du magasin sont également en cours. Le commerce ouvrira ses portes début 2023.

Après de longues années de démarches administratives, nous allons débiter les travaux de rénovation de l'église paroissiale début 2023. Le montant total des travaux s'élève à 843 088.58 euros subventionné à 80 %

Le projet de construction de la piscine nordique est lancé. Une consultation a été menée pour mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage. La mission a été confiée au cabinet Mission H²O pour un montant de 28 000 euros HT

Le permis de construire du projet éolien de Coat Mingant a été délivré.

Le projet éolien du Crénest est situé sur une parcelle dont je suis actuellement propriétaire. Il fera l'objet d'un permis de construire délivré par le Préfet. Dès obtention de l'autorisation de construire, le site deviendra propriété de la commune de PLOUNEVEZ MOEDEC. La collectivité percevra une recette annuelle d'environ 20 000 euros pour la collectivité et une aide annuelle de 32 000 euros qui sera réparti entre les Plounévésiennes et Plounévésiens qui utiliseront les bornes de recharge de leur véhicule

L'augmentation du coût de l'énergie nous amène à devoir faire attention à nos dépenses. Tous nos bâtiments publics sont chauffés au bois (plaquettes) et l'éclairage public a été réduit.

Notre commune avance grâce à ses investissements mais également grâce à ses nombreuses associations et nombreux bénévoles ! Merci à tous d'être là !

Gérard QUILIN, Maire

Bonne année 2023 à tous !



UR GOMZ GANT AR MAER

War-lerc'h an dilañs tapet abalamour d'ar C'hovid emañ PLOUNEVEZ oc'h adkemer lañs gant he labourioù.

Oc'h achuiñ koachañ ar rouedadoù e vezer er straed Alexis ar C'huzhiad (tredanvarr izel, sklêrijennañ foran, rouedadoù pellgehentiñ). Sevel a ra koust al labourioù en holl da 289 600 a euroioù PTM. Ar pezh a zo da vezañ paeet gant ar gumun a sav da 152 985.00 a euroioù.

Achu eo al labourioù evit adkempenn al lojeiz en estaj kentañ ar batis a zo en niverenn 2 e straed an 19 a viz Meurzh (ti an NEUDER gwechall). Koustet int 51 300 a euroioù PTM. Oc'h achuiñ an traoù e vezer ivez evit ar greizenn sport, a gousto 145 382 a euroioù PTM, ha 45 000 dioute a vo paeet gant ur sikour a-berzh ar C'huzul-departamant da-geñver ar steuñv adlañsañ.

Delc'hen a reomp gant al labourioù evit adkempenn ar sal liezimplij. Dleout a rafe an traoù bezañ achuet a-benn an eil pemzektevezh eus miz Kerdu 2022. Koustañ a reont 586 000 a euroioù PTM, gant ur sikour hag a sav da 410 000 a euroioù.

Prenet e oa bet ti ar stal-vara e 2021 ha gant se zo lañset ur reuziad labourioù evit nevesaat al lojeiz a zo en estaj kentañ. Mont a ra an traoù war-raok da vat. Gant al labourioù er stal e vezer ivez. Digoret e vo ar stal a-benn penn kentañ 2023.

War-lerc'h bezañ graet war-dro ar pezh a sell ouzh al lodenn velestradurel emaoamp o vont da gregiñ e penn kentañ 2023 gant al labourioù evit nevesaat an iliz-parrouz. Koustañ a reont 843 088.58 a euroioù en holl, ha 80 % eus an dispignoù a vo paeet gant skoaziadennoù.

Lañset eo an traoù evit ar poull-neuial giz broioù an Hantnoz emaoamp e-sell da sevel. Graet zo un enklask evit ar gefridi skoazeller mestroniezh an oberiadur. Fiziet eo ar gefridi er c'habined Mission H²O, ar pezh a gousto 28 000 a euroioù PTM.

Roet eo an aotre sevel evit ar rodoù-avel e Koad Mengant.

Evit ar rodoù-avel da vezañ savet er C'hrenes, emañ an traoù war ur park hag a zo din betek-henn. Goulet e vo un aotre sevel digant ar Prefed. Kenkent ha roet an aotre e teuy kumun PLOUNEVEZ-MOEDEG da vezañ perc'henn an dachenn. Gounezet e vo war-dro 20 000 euro bep bloaz gant ar gumun ha roet e vo ur sikour 32 000 euro ar bloaz hag a vo lodennet etre an dud eus Plounevez a ray gant ar bonnoù adkargañ evit o gwetur.

Kreskiñ a ra priz an energiezh, diwar se e vo ret dimp sellet pishoc'h ouzh hon dispignoù. Tommet e vez tout hon batisoù publik gant koad (plaketenoù) ha krennet eo ar sklêrijenniñ foran.

Mont a ra hon c'humun war-raok gant tout an arc'hant a vez lakaet ganti evel-se hag ivez gras d'ar c'hevredigezhioù hag an dud a-youl vat a zo stank enni ! Trugarez deoc'h-tout da vezañ amañ !

Gérard QUILIN, Maer.

Bloavezh mat deoc'h-tout e 2023

BUDGET GÉNÉRAL

SECTION FONCTIONNEMENT



DÉPENSES

Chapitres	Libellés	Réalisations 2021	Budget prévisionnel 2022
011	Charges à caractère général	200 225,07 €	232 000,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	526 748,61 €	566 000,00 €
014	Atténuation de produits	3 883,00 €	4 000,00 €
022	Dépenses imprévues		30 448,38 €
023	Virement à la section d'Investissement		450 000,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	34 321,24 €	46 977,58 €
65	Autres charges de gestion courante	201 286,31 €	210 150,80 €
66	Charges financières	4 062,45 €	5 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	236,00 €	2 000,00 €
Total		970 672,68 €	1 546 576,76 €

RECETTES

Chapitres	Libellés	Réalisations 2020	Budget prévisionnel 2021
013	Atténuation de charges	38 804,26 €	15 000,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	19 724,71 €	20 000,00 €
70	Produits des services et ventes diverses	155 898,80 €	144 581,80 €
73	Impôts et taxes	675 369,50 €	691 223,96 €
74	Dotations et participations	566 223,72 €	560 771,00 €
75	Autres produits de gestion courante	111 550,08 €	115 000,00 €
76	Produits financiers	5,60 €	
77	Produits exceptionnels	2 228,72 €	
Total		1 569 805,39 €	1 546 576,76 €

BUDGET GÉNÉRAL

SECTION INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Opérations	Libellés	Réalisations 2021	Budget prévisionnel 2022
117	Bibliothèque		5000,00 €
120	Acquisition de matériel	9 741,00 €	17555,50 €
125	Eglise	13 068,57 €	268 920,30 €
126	Mairie	5 328,00 €	78 817,00 €
132	Logements communaux	4 500,00 €	41 700,35 €
153	Groupe scolaire	118 187,14 €	33 083,08 €
160	Salles communales	42 630,19 €	600 000,00 €
165	Acquisition de terrains		28 650,43 €
2020	Programme voirie 2020	90 481,18 €	
2021	Programme voirie 2021	8 297,88 €	100 000,00 €
2022	Voirie 2022		60 000,00 €
209	Piscine		38 240,00 €
210	Maison LE NEUDER - Centre sportif	13 298,35 €	190 000,00 €
211	Chapelle San Lavan		10 000,00 €
212	Maison LE DISEZ	1 512,00 €	49 488,00 €
213	Manoir du Crec'h	5 910,00 €	26 361,50 €
214	Logement locatif Maison LE NEUDER	6 306,00 €	90 694,00 €
215	Boulangerie	50 216,17 €	150 000,00 €
OFPI	Opérations financières, dont :		
	Remboursement emprunts	26 776,87 €	24 000,00 €
	Remboursement cautions logements	1 077,01 €	3 000,00 €
	Subventions d'équipement SDE	46 977,58 €	113 749,72 €
	Travaux en régie	19 010,07 €	20 000,00 €
	Opérations d'ordre budgétaire	714,64 €	
	Attribution de compensation d'investissement		5 279,00 €
	Opérations sous mandat	9 733,63 €	1 000,00 €
Total		473 766,71 €	1 955 538,88 €

RECETTES

Opération	Libellés	Réalisations 2021	Budget prévisionnel 2022
21	Virement de la section fonctionnement		450 000,00 €
120	Acquisition de matériel	1 080,00 €	
153	Groupe scolaire	6 995,00 €	24 000,00 €
160	Salles communales		287 000,00 €
2021	Programme voirie 2021		12 587,00 €
210	Maison Le Neuder - centre sportif	22 500 €	25 500,00 €
OPFI	Opérations financières, dont :		
	Excédent antérieur reporté		392 048,79 €
	Produits de cessions		49 959,00 €
	FCTVA	58 162,36 €	58 323,79 €
	Taxe d'aménagement	1 151,01 €	
	Affectation des résultats (excédent de fonctionnement)	428 323,71 €	599 132,71 €
	Emprunts		9 010,01 €
	Cautions logements communaux	1 773,25 €	
	Vente de terrains nus	1 498,00 €	
	Amortissements réseaux SDE	32 733,24 €	46 977,58 €
	Opérations sous mandat	9 733,63 €	10 000,00 €
	Total	564 670,20 €	1 955 538,88 €

PROGRAMME VOIRIE

TRAVAUX SUR VOIRIE COMMUNALE RÉALISÉS EN 2022

Réfection et aménagement des voies communales	Montants TTC
Voie communale de Keravel Coz	12 355,97 €
Voie communale de Keranfol	9086,11 €
Voie communale de Kerniou	31 215,85 €
Aménagement d'une voie douce de Beg Ar menez vers le bourg	46 548,00 €
Total	99 205,93 €

PROJETS

ABBATOIR COMMUNAUTAIRE



Inauguré en novembre 2021, **le nouvel abattoir communautaire**, désormais installé sur notre commune vient de fêter son premier anniversaire.

Géré en régie par Lannion-Trégor Communauté, ce service public vise à promouvoir les circuits courts conventionnels ou biologiques, bouchers-charcutiers, autoconsommation, nouvelles filières agricoles durables et locales. **L'abattoir est ouvert à tous, du lundi au vendredi, y compris les petits producteurs et les particuliers.**

Sont accueillies les espèces bovines, équinnes, porcines, ovines, caprines.



Ce formidable outil moderne permet

- de disposer d'une prestation globale d'abattage multi-espèces (abattage, découpe, prestations bouchères) respectueuse des règles sanitaires et de sécurité alimentaire,
- d'améliorer l'ergonomie et les conditions de travail des usagers et des salariés,
- de mieux prendre en compte le bien-être animal en limitant le stress des animaux, améliorant également la qualité gustative de la viande.

Limiter l'impact sur l'eau

L'abattoir communautaire se veut être un outil pour soutenir des systèmes agricoles plus respectueux de la qualité de l'eau et de l'environnement en général. Il est ainsi exemplaire dans sa gestion de l'eau et des rejets.

Perspectives et dynamique

En septembre 2022, deux jeunes éleveurs de Trémel (EARL Ti Ma Zud Kozh) ont acquis un terrain de 2200 m² auprès de Lannion-Trégor Communauté. Ils y prévoient prochainement la construction d'un atelier de découpe de viande bio.

BOULANGERIE

Suite au départ de notre boulanger depuis presque 2 ans, la commune a fait l'acquisition de l'immeuble de la boulangerie le 24 novembre 2021, et elle a entrepris des travaux de rénovation du logement.

Ces travaux composés de 10 lots ont été réalisés par les entreprises suivantes :

Lot	Intitulé	Entreprise retenue	Montant HT	Montant TTC
1	Démolition	Agents communaux	-	-
2	Charpente	Ent. SERANDOUR	35 695,20	39 264,72
3	Couverture Zinguerie	Ent. BOISLIVEAU	14 960,68	16 456,75
4	Menuiseries extérieures	Ent. TMC	21 604,08	23 764,49
5	Cloisons sèches, isolation	Ent. PLAC'ELEC	28 036,97	30 469,60
6	Menuiseries intérieures			
7	Carrrelage, faïence	Ent. PRIGENT	6 976,50	8 371,80
8	Plomberie, sanitaires, ventilation	Ent. HUNION	5 831,62	6 414,78
9	Electricité, ventilation	Ent. EGELEC	6 240,00	6 864,00
10	Peinture, nettoyage	Ent. RDT	10 151,80	11 166,98
TOTAL			129 496,85	142 773,12

La boulangerie devrait rouvrir ses portes début 2023.



CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DU COSQUER

Implanté sur la majeure partie de l'ancienne décharge communale à ciel ouvert de 13 hectares, cet outil de production d'énergie renouvelable occupe un espace qui ne se destinait à aucun autre usage.

7600 panneaux ont été installés sur site. Voilà près de 18 mois que la centrale a démarré sa production dont la capacité annuelle attendue est de 2,8 GWh, soit l'équivalent de la consommation électrique de 850 personnes, chauffage compris. Cette production représente environ 45 % de la quantité d'énergie électrique consommée sur notre commune.

La centrale du Cosquer, portée par les Sociétés d'Economie Mixtes (SEM LTC et Energies 22), a été inaugurée le 29 juin dernier en présence des élus du territoire. L'entreprise spécialisée IEL est chargée de la maintenance et de l'exploitation de l'ensemble.



REPLACEMENT DE LA CHAUDIÈRE BOIS DU GROUPE SCOLAIRE

En fin d'année 2021, la Commune a procédé au remplacement de la chaudière à plaquettes bois du groupe scolaire. L'ancienne unité avait fêté ses 23 ans !

Fonctionnant avec du bois déchiqueté, cette installation figure parmi les plus anciennes du Trégor !

D'une puissance de 150 KW, la nouvelle chaudière a été installée par l'entreprise LE BIHAN de Bégard. Le coût de ce remplacement est de 82 000, la commune a bénéficié de 24 000 € de subventions de Lannion Trégor Communauté.



Parallèlement, la commune a investi dans une nouvelle porte pour protéger le silo de bois. L'entreprise LB2C (BAJUL Ludovic) de Plounévez-Moëdec située sur la zone de Beg Ar Ch'ra a fourni la porte pour un montant de 4 600 €. Les travaux de rénovation du silo ont été réalisés par les employés communaux.

Cet ensemble permet de chauffer le groupe scolaire, la Mairie ainsi que très bientôt, le centre sportif et le logement situé à l'étage.

L'ÉGLISE

Après de longs mois de réflexion et d'études, les travaux de rénovation de l'église ont enfin démarré en cette fin d'année.

A la suite des travaux de restructuration du clocher, la commune a programmé la restauration des intérieurs de l'église

Saint Pierre et du placître :

- L'assainissement de l'édifice (sols, murs extérieurs et intérieurs)
- La restauration de la couverture (charpente et couverture)
- La restauration de l'ensemble des élévations intérieures et de la voûte lambrissée
- La restauration des vitraux, des menuiseries intérieures et extérieures
- La restauration des objets, mobiliers protégés (retables et statuaire)
- La rénovation des installations électriques, éclairage intérieur et sonorisation
- La mise en accessibilité du monument
- Le renforcement de la sécurité et de la sûreté du monument
- La restauration de l'escalier extérieur situé au sud de l'église, donnant accès au placître

Tous ces travaux ont donné lieu à une consultation et les différents lots ont été attribué aux entreprises suivantes :

Lot	Intitulé	Entreprise retenue	Montant HT	Montant TTC
1a	Maçonnerie, pierre de taille	SAS Maison GREVET	375 755,07	450 930,08
2	Charpente	J. MOULLEC	144 184,62	173 021,54
3	Vitraux	LES ATELIERS DE LANDEVET	15 585,28	18 702,34
4	Décors peints	ARTHEMA	88 779,52	106 535,42
5	Polychromie	ARTHEMA	74 863,95	89 836,74
6	Menuiseries	DARDE JEAN-MARC	54 002,36	64 802,83
7	Mobilier	ARTHEMA	47 343,00	56 811,60
8	Electricité	DELESTRE INDUSTRIE	42 524,79	51 029,75
TOTAL			843 058,59	1 011 670,31

Différentes aides vont être sollicitées pour la réalisation de ces travaux (DRAC, région, département...).

TRAVAUX

LA FIBRE OPTIQUE POUR 100 % DES FOYERS PLOUNEVEZIENS EN 2024

D'ici 2024, 100 % de la commune sera couvert par le réseau Bretagne Très Haut Débit (BTHD).

Et alors, quand chez moi ?



Si vous constatez que les travaux ont été réalisés près de votre habitation, encore un peu de patience avant la phase de commercialisation ! Les différentes armoires de raccordement ont été installées, quelques hameaux restent encore à équiper en fibre aérienne.

Le planning initial prévoit une commercialisation à partir du second semestre 2022, cela ne devrait donc plus tarder. Les opérateurs téléphoniques habituels vous informeront de l'évolution du réseau.

TRAVAUX DE RESTRUCTURATION DE LA PELOUSE DU STADE YVES LE CAM

En octobre, la Commune a fait intervenir l'entreprise SPARFELL afin de réaliser des travaux lourds d'entretien de la pelouse du stade. Près de 10 m³ de feutre (épaisseur d'herbes mortes et enchevêtrées) ont été extraits à l'aide d'un outil spécifique, puis un décompactage du sol a été réalisé à l'aide d'une carotteuse.

Enfin un regarnissage en semences a été fait afin de stimuler la reprise rapide du tapis de gazon, qui n'avait pas encore subi de tels travaux depuis sa rénovation en 2007.

Les équipes de football de l'AS Saint-Emilion et de l'Entente de Beg Ar Ch'ra utilisent fréquemment la pelouse, elles seront sans doute ravies de profiter d'une pelouse de meilleure qualité.

Coût des travaux : 3510,00 € TTC



IMMEUBLE DU 2 RUE DU 19 MARS 1962

L'année 2022 a vu la rénovation de la maison NEUDER. Le rez de chaussée a été aménagé en salle de musculation, et un logement a été créé à l'étage. Subvention du département : 55 000 €.



Lot	Intitulé	Entreprise retenue	Montant HT	Montant TTC
1	Démolition	EURL GOUARN	51028,62	61 234,34
2	Charpente, ossature bois	ENT. GROLEAU	14 709,77	17 651,72
3	Couverture, zinguerie	ENT. BOISLIVEAU	7 181,27	8 617,52
4	Menuiserie extérieures	ENT. GROLEAU	21 489,93	25 787,92
5	Cloisons sèches, isolation	ENT. LAPOUS	14 161,84	16 994,21
6	Menuiserie intérieures	ENT. GROLEAU	11 351,89	8 242,68
7	Carrelage, faïence	ENT. LEBORGNE	6 074,48	7 289,38
8	Peinture, nettoyage	ENT. RDT	5 150,00	6 180,00
9	Electricité, ventilation, chauffage	ENT. DAFNIET	9 978,56	11 974,27
10	Plomberie, sanitaire	ENT. DAFNIET	10 331,09	12 397,31
TOTAL			151 457,45	176 369,35

Les entreprises retenues pour le logement sont :

Lot	Intitulé	Entreprise retenue	Montant HT	Montant TTC
5	Cloisons sèches, isolation	ENT. CARN	10 731,76	11 564,51
6	Menuiserie intérieures	ENT. GROLEAU	17 243,19	18 967,51
7	Carrelage, faïence	ENT. RDT	4 200,00	4 620,00
8	Peinture, nettoyage	ENT. RDT	2650,00	2 915,00
9	Electricité, ventilation, chauffage	ENT. DAFNIET	7 320,44	8 052,48
10	Plomberie, sanitaire	ENT. DAFNIET	8 100,01	8 910,01
TOTAL			50 245,40	55 029,51

SALLE DES FÊTES

Des travaux de rénovation énergétique ont été réalisés, au cours de cette année 2022, dans la salle des fêtes. Les principaux travaux portaient sur :

- L'isolation extérieure avec des matériaux biosourcés
- Le remplacement des circuits de chauffage et de ventilation
- Le remplacement de l'éclairage par du LED
- La rénovation du SAS d'entrée
- La reprise des peintures



Après consultation, les différents lots ont été attribués aux entreprises suivantes :

Lot	Intitulé	Entreprise retenue	Montant HT	Montant TTC
1a	Maçonnerie	ARMORIQUE CONSTRUCTION	14 279,00	17 134,80
1b	ITE enduite	SAS TMRB	60 607,62	72 729,14
2	Charpente	MOTREFF	30 204,00	36 244,80
3	Couverture, étanchéité, zinguerie	DRONIOU	33 080,59	39 696,71
4	Menuiserie extérieures	GROLEAU	76 900,00	92 280,00
5	ITE bardage	MOTREFF	85 837,20	103 004,64
6	Cloisons sèches	OPI	6 933,53	8 320,24
7	Faux plafonds, isolation toiture	GUIVARCH	37 554,35	45 065,22
8	Menuiserie intérieures	GROLEAU	7 333,75	8 800,50
9	Revêtement de sols, carrelage	LE BORGNE	5 986,67	7 184,00
10	Peinture, nettoyage	LE MAHOU	25 000,00	30 000,00
11	Plomberie, chauffage, ventilation	LE BIHAN	116 468,00	139 761,60
12	Electricité CFO CFA	AM ELEC	59 669,24	71 603,09
TOTAL			559 853,95	671 824,74

Les aides obtenues pour la réalisation de ces travaux sont :

- DSIL - Plan de relance : 150 000 €
- Etat - DETR : 102 000 €
- Département : 20 000 €
- SDE 22 - Programme ORECA : 15 000 €
- Fondde concours énergies LTC : 24 000€
- Région Bretagne : 98 625 € (En attente de validation).



Fin novembre, le Conseil Municipal a acté la dénomination de la salle, elle s'appelle désormais Salle Polyvalente "Madeleine BELLO-LE CORRE".

RÉSIDENCE DE LA MÉTAIRIE

Un nouveau lotissement, la Résidence de la Métairie, sera prochainement commercialisé. Les premiers travaux d'accès ont débuté en octobre.

Divisé en une vingtaine de lots (16 habitations et 4 lots groupés), d'une surface totale de 13 800 m², il est idéalement situé, entre bourg et campagne. Hissé sur les hauteurs du village, ces lots offriront aux futurs habitants une vue imprenable sur les menez du sud Trégor, et des cheminements doux menant au centre-bourg via le parc de la Métairie.

Les lots proposés vont de 425 m² à 800 m², le tarif final n'est pas encore défini. Il est prévu une aide pour les primo-accédant.

La Commune a délégué le pilotage de ce projet à la Société Publique Locale d'Aménagement (SPLA) de Lannion-Trégor Communauté.

Les futurs acquéreurs intéressés sont invités à prendre rdv au : 02 96 05 54 11 ou contact.splalta@lannion-tregor.com



| VOIRIE

RÉNOVATION DU PONT HELLO



Avec la circulation alternée mise en œuvre pour l'occasion, vous ne l'avez sans doute pas manqué l'été dernier !

Le Conseil Départemental a engagé de lourds travaux de consolidation, d'étanchéité et de sécurisation du Pont Hello, sur la Départementale D712, en direction de Belle-Isle-en-Terre. Chaque jour, ce ne sont pas moins de 500 véhicules qui le franchissent, en moyenne.

Coût total des travaux, financés par le Département : 185 000 €.

VOIE DOUCE MENANT À BEG AR MENEZ

En 2022, la Commune a lancé la réalisation d'un cheminement doux en bordure de la Route Départementale n° 712. Cette section enrobée de près de 1000 m permet de relier la rue Georges VOISIN jusqu'à Beg Ar Menez.

D'un montant de 46 548 €, ces travaux permettent avant tout de sécuriser et de faciliter la circulation des piétons le long de la chaussée.

Subventions : Fonds de concours - Lannion Trégor Communauté : 13 964 €. **Amendes de police** - Département : 13 964 €



| MUNICIPALITÉ

FIN DE CARRIÈRES POUR CHRISTINE ET ERIC

Cette année, deux agents de la commune ont fait valoir leur droit à la retraite !

Christine LE BECHEC occupait un poste d'ATSEM à l'école publique, elle y opérait depuis 1991 ! De nombreux jeunes Plounévèziens ont connu Christine à l'école quand ils étaient petits... Elle est remplacée par Delphine HEC'H.

Eric HUET était responsable des services techniques depuis 2018, nombre d'entre nous l'auront vu notamment au volant de la balayeuse.

Pour les accompagner dans ce changement majeur de la vie, la Municipalité a organisé une cérémonie en présence des familles, agents et élus en mai dernier, au restaurant l'Etape.



| LES ENERGIES RENOUVELABLES

ASSOCIER MOBILITÉ ÉLECTRIQUE ET ÉNERGIE ÉOLIENNE

En France, le transport est la première source d'émissions de gaz à effet de serre (GES) responsable du changement climatique. Un véhicule électrique, sans être une solution miracle, permet déjà de diviser par environ 3 les émissions de GES par rapport à une voiture essence ou diesel (de la construction à la fin de vie de la voiture).

D'ici 2035, la vente de véhicules essence et diesel neufs sera interdite en Europe et tous les constructeurs de voitures sont en train de se préparer à cette nécessaire transformation.

Préparer notre commune à cette transition vers le véhicule électrique nécessite non seulement de s'équiper de bornes de recharge mais aussi de réfléchir à l'électricité qui sera produite pour alimenter ces bornes.

C'est dans ce sens que le Conseil Municipal a accepté l'étude d'un projet de station de recharge très haute puissance pour véhicules électriques, directement raccordée à une éolienne. Ce projet est porté entièrement par Kallista Energy, un producteur indépendant d'énergies renouvelables, qui développe actuellement un réseau de 80 stations de recharge du même type à travers la France.

Avec une seule éolienne installée sur notre commune, il pourra être possible de produire l'équivalent de la recharge nécessaire pour parcourir 10 millions de kilomètres (environ 15 000 MWh) en voiture électrique chaque année. En plus d'augmenter la production d'électricité renouvelable de notre commune, le projet générera des retombées économiques d'environ 20 000 euros par an.

La station proposera aux habitants du territoire un service inédit dont le prix de la recharge sera très compétitif et accessible à tous. Notamment, les habitants de Plounévez-Moëdec, bénéficieront de 1 500 km de recharge par an sur l'ensemble du réseau Kallista Energy. Elle permettra aussi d'attirer des automobilistes de passage sur la nationale N12, ce qui pourra représenter une clientèle pour les commerces et le tourisme sur notre territoire.

Avant tout, des études sur la biodiversité, le paysage, l'acoustique et le vent, entre autres, sont en cours de réalisation par des experts indépendants pour confirmer la faisabilité du projet. Avec l'aval du Conseil Municipal, des temps d'échanges sont proposés aux habitants depuis le démarrage de



ces études (et notamment l'installation du mât de mesure du vent) qui visent à définir le projet. Ainsi, une première permanence d'information s'est tenue en mai 2022. De plus, Kallista Energy propose aux habitants qui le souhaitent de répondre de manière concrète à leurs questions à travers des ateliers sur le terrain en lien avec les thématiques traitées : paysage, acoustique, élevage... L'accès à ces ateliers est gratuit et ouvert à tous.

Dès que les études seront finalisées, une nouvelle permanence aura lieu au cours du premier trimestre 2023 pour en présenter les résultats et proposer un projet de moindre impact. Par la suite, une enquête publique sera organisée pour recueillir l'avis des habitants avant que le Préfet ne prenne sa décision quant à l'issue à donner au dossier.

Dès maintenant, pour en savoir plus sur ce projet, sur les études en cours ainsi que les prochaines étapes, un portail d'information est à votre disposition. Accédez au portail depuis votre ordinateur : www.temo.kallistaEnergy.com ou directement sur votre téléphone en scannant ce QRCode avec l'appareil photo de votre téléphone :



Si le QRCode ne fonctionne pas sur votre téléphone, vous pouvez télécharger l'application mobile depuis AppStore ou Google Play en recherchant « **TéMo - Kallista Energy** ».

MISSIONS ARGENT DE POCHE

La commune a renouvelé le dispositif « Argent de Poche » pour les jeunes, durant les mois de juillet et août. Le dispositif Argent de Poche permet aux jeunes de 16 à 18 ans de travailler quelques heures durant les vacances scolaires. Chaque jeune est encadré par un agent et/ou un élu référent durant la mission. C'est l'occasion de s'investir dans sa commune tout en gagnant un peu d'argent.

Les missions sont accessibles à tous : entretien et nettoyage, peinture etc. Une mission représente 3 heures de travail par jour et chaque jeune est rémunéré 15 € la mission.

On connaît la difficulté des plus jeunes à trouver des petits boulots pour les vacances... Pour y remédier, Lannion Trégor Communauté a lancé les Missions Argent de Poche.

Cela permet aux jeunes de découvrir le métier de l'employé communal avec les différents missions

qu'il peut effectuer sur la commune ainsi que de respecter les lieux publics, de respecter des horaires...

Cette année, nous avons pu accueillir 14 jeunes avec 118 missions totalisées.

La remise des chèques a eu lieu samedi 3 septembre en mairie, où nous avons pu échanger avec les jeunes de leur ressenti et de ce qu'il fallait revoir pour l'année prochaine.



BIBLIOTHÈQUE



La belle endormie s'est réveillée toute de bleu vêtue, ce n'est pas un conte mais votre bibliothèque rénovée, rajeunie, réaménagée. Un petit coin salon a été créé, propice à la lecture, la détente ou les échanges.

Nous possédons une très grande diversité d'ouvrages (romans, romans policiers, un rayon sur la Bretagne, sur l'histoire, etc..., et des BD adultes).

De nouvelles acquisitions sont faites régulièrement dans de nombreux domaines et pour tous les âges. Toutes les propositions sont les bienvenues.

Pour les enfants, nous avons une grande quantité de livres, les ados trouveront des BD, des mangas et autres livres correspondant à leurs lectures actuelles.

Les enfants des écoles, publique et DIWAN, viennent tous les jeudis après-midi pour consulter les livres à leur disposition, et une nouveauté cette année, ils peuvent chacun repartir avec un ouvrage en prêt.

Cette année les élèves ont aussi bénéficié de plusieurs animations dans nos locaux : cinéma en breton présenté par TI AR VRO de Cavan, contes et légendes chinoises présentés par Thierry Châtel, présentation de marionnettes initiée par la Convergence des Loutres de Loguivy-Plougras. Tout cela sous la responsabilité des directeurs, instituteurs et institutrices.

En 2022, nous avons acquis un nouvel ordinateur et surtout un nouveau logiciel (ORPHEE.NX).

Pour 2023, ce nouveau logiciel vous permettra d'avoir accès à notre catalogue complet sur internet.

Les bénévoles, très impliqués, vous invitent à venir visiter nos locaux situés derrière la Mairie et à vous inscrire si vous le souhaitez. A bientôt.

Horaires de permanence :

- Le mercredi de 14h30 à 16h30
- Le jeudi de 15h00 à 16h30
- Le samedi de 10h00 à 12h00.

Tarifs pour l'année :

Famille 9,50 euros / Individuel 6,20 euros.

| ÉCONOMIES D'EAU

L'ensemble du département des Côtes d'Armor, qui était en crise sécheresse depuis le 10 août 2022, est désormais placé en vigilance sécheresse depuis le 27 octobre 2022.

Cette crise a conduit à une dégradation importante du débit des cours d'eau, associée à une augmentation significative des besoins en eau potable.

Dans ce contexte, il est également fait appel au civisme de tous les habitants du territoire afin d'adopter un comportement quotidien responsable et les bons réflexes pour économiser l'eau.

Nous consommons 148 litres d'eau par jour et par personne !

Pour savoir comment économiser l'eau, encore faut-il savoir ce qui consomme le plus à la maison.

Sans surprise, l'eau est majoritairement utilisée pour l'hygiène corporelle (39 %).

Pour le reste, on la consomme à :

- 20 % pour la chasse d'eau des WC ;
- 22 % pour le lavage du linge et de la vaisselle ;
- 6 % pour la cuisine ;
- 6 % pour le lavage de la voiture ou l'arrosage du jardin ;
- 1 % seulement pour boire.

LES BONS GESTES :

Des économies faciles à réaliser dans la salle de bains

La première chose à faire, pour économiser l'eau, c'est de vérifier qu'aucune fuite n'occasionne de pertes chez vous. Un simple robinet qui fuit peut gaspiller jusqu'à 120 l par jour. Pour une chasse d'eau, les pertes sont encore plus importantes : ce sont 600 l qui peuvent être purement et simplement gaspillés dans le même laps de temps, soit 2 euros par jour... Petite astuce pour repérer les fuites d'eau : relevez les chiffres de votre compteur d'eau avant d'aller vous coucher.

Si ces chiffres ne sont pas identiques à votre réveil (et que personne n'a utilisé d'eau pendant la nuit bien sûr),



c'est nécessairement à cause d'une fuite qui se cache quelque part dans la maison.

Une fois cette inspection faite, il y a d'autres astuces pour réduire votre consommation :

- Installez des mousseurs sur les robinets et dans le pommeau de douche ; Ils réduisent le débit de 30 % à 50 %, sans perte de confort ni de pression ;
- Privilégiez les douches plutôt que les bains (une douche rapide consomme de 35 à 60 L d'eau quand un bain consommera a minima 150 l).

Pensez à choisir les équipements de robinetterie les plus économes (robinets thermostatiques qui vous feront réaliser entre 10 % et 30 % d'économie d'eau.

Côté cuisine et buandrie

Vous pouvez aussi faire facilement quelques économies :

- en veillant à bien remplir votre lave-linge et votre lave-vaisselle au maximum de sa capacité avant de lancer un cycle (pour ne pas les multiplier). Lancer des lavages pour 3 t-shirts et 1 pantalon ou quelques assiettes et couverts, par commodité, aura pour effet d'augmenter le nombre de cycles et donc votre consommation d'eau ;
- en privilégiant les programmes « éco » ;
- en ne programmant pas de « pré-lavage » inutile.

Si vous devez remplacer votre lave-linge et votre lave-vaisselle (ou en acheter un), choisissez votre équipement en vous aidant de l'étiquette énergie. Elle n'indique pas seulement la consommation énergétique de l'appareil mais aussi son niveau sonore et sa consommation d'eau. Autant privilégier le mieux classé !



SÉCHERESSE ÉCONOMISONS L'EAU

USAGE DOMESTIQUE



Éviter de laisser couler l'eau



Limiter les arrosages des jardins



Utiliser les appareils de lavage à plein



Installer des équipements économes en eau



COLLECTIVITÉS

- Réduire les fuites dans les réseaux de distribution d'eau potable
- Optimiser l'arrosage des espaces verts et du nettoyage des voiries
- Connaître les volumes d'eau consommés
 - Distribuer des kits hydro-économes dans les foyers



INDUSTRIE

- Recycler certaines eaux de nettoyage
- Mettre en place des circuits fermés



AGRICULTURE

- Mettre en place des tours d'eau pour l'irrigation
- Utiliser un matériel d'irrigation hydro-économe
 - Opter pour des cultures moins exigeantes en eau

Au jardin

Pour économiser de l'eau potable, installez un système de récupération d'eau de pluie. Vous pourrez ainsi arroser votre jardin à moindre frais.

Pour limiter les gaspillages d'eau, vous pouvez encore installer un système d'arrosage automatique goutte à goutte (avec une alimentation solaire, c'est encore mieux !), mettre de la paille ou des copeaux sur vos plantations pour éviter que l'eau ne s'évapore trop vite, et choisir les bons horaires pour arroser (tôt le matin pour une gestion la plus efficiente possible).

énergétique de l'appareil mais aussi son niveau sonore et sa consommation d'eau. Autant privilégier le mieux classé !

PRÉSERVER NOS RESSOURCES EN EAU EST CRUCIAL : AYONS TOUS LES BONS RÉFLEXES !

LA FÊTE DES ANCIENS

Concernant le repas des anciens de l'année dernière lors du confinement, nous avons décidé de faire une distribution de repas afin de mettre un peu de chaleur et de voir comment la population se portait. En effet, nous avons pris des nouvelles de nos résidents.

Nous avons opté pour une distribution en 2 temps :

- 12 décembre 2020 : 110 repas élaborés par le relais de Beg Ar Ch'ra
 - 19 décembre 2020 : 96 repas élaborés par l'Étape
- Cette année, le samedi 6 novembre, le restaurant le Relais de Beg Ar Ch'ra a réalisé le repas à la salle polyvalente où 140 personnes ont pu se déplacer et prendre du bon temps avec les voisins, les amis ou tout simplement rencontrer la population pour ceux qui sont nouvellement arrivés.

Nous avons passé un agréable moment avec le groupe Erwan PERROT qui a mis l'ambiance avec des chansons de variété Française.



| LES TAMARIS

Depuis le jeudi 3 février 2022, le nouveau bureau du club des Tamaris a changé, le nouveau bureau se compose comme suit :

PRESIDENTE : Sylvie MARIGAULT - VICE PRESIDENT : Jacques LE MIGNOT

TRESORIERE : Sonia ALLAIN - TRESORIER ADJOINT : Jean-Claude RIOU

SECRETAIRE : Marie-Françoise PRIGENT - SECRETAIRE ADJOINTE : Odile LE QUERE

OCTOBRE 2022	NOVEMBRE 2022	DECEMBRE 2022	JANVIER 2023
JEUDI 6 JEUDI 20	JEUDI 3 JEUDI 17	JEUDI 1 ^{ER} JEUDI 15	JEUDI 5 JEUDI 19
FEVRIER 2023	MARS 2023	AVRIL 2023	MAI 2023
JEUDI 2 JEUDI 16	JEUDI 2 JEUDI 16 JEUDI 30	JEUDI 13 JEUDI 27	JEUDI 11 JEUDI 25
JUIN 2023	JUILLET 2023	AOÛT 2023	SEPTEMBRE 2023
JEUDI 8 JEUDI 22	VACANCES	VACANCES	REPRISE



Le club des Tamaris accueille tous les 15 jours les personnes (sans limite d'âge) désireuses de passer un moment convivial autour de jeux de boules, belote, jeux de société ou tout simplement de se rencontrer et discuter... L'après-midi se déroule de 14h00 à 18h00 et un goûter est organisé ensemble.

Nous fêtons les anniversaires tous les trimestres, gâteaux et vin pétillant sont servis pour l'occasion. Sur la photo les anniversaires des mois de juillet, août et septembre 2022.

Cette année, le club sera présent sur le marché de Noël avec des ventes de cartes, des photophores, des chocolats, etc ... afin de financer des sorties durant l'année.



| LES TRICOTEUSES DE LA MUÇO

Pour la période du 30 juin 2021 au 30 juillet 2022, les Tricoteuses de la Muço ont versé 9 062 € pour la recherche contre la mucoviscidose (montant versé à la PLB-MUCO), dont 2 175 € ont été récoltés sur le marché de Plounévez-Moëdec. Merci.

Les tricoteuses fabriquent layette, gilet, cache-col, pull-over, plaid, tablier, sac... avec des restes de laines et de tissus. Elles sont présentes sur les marchés, les vides-greniers... Des commerçants se sont aussi proposés pour écouler leurs productions et notamment les chaussons pour bébé qui rencontrent un grand succès.

Contact : Nicole Derrien au 06 33 39 99 00



CONCOURS DE MAISONS FLEURIES

C'est une tradition qui récompense des hommes et des femmes passionné(e)s par leur maison, leur commune... la nature. Chaque année un jury (cette année le jury était composé de 2 personnes de Lohuec, une personne de Plounévez-Moëdec et 1 personne de Trégrom) arpente la commune pour évaluer la qualité du fleurissement ou plutôt de l'embellissement des maisons des participants au concours des maisons fleuries. Ce concours peut aussi s'adresser à ceux qui habitent dans un appartement ou qui disposent d'un jardinet. C'est l'art de mettre en valeur son environnement quotidien par les végétaux qui est récompensé, cela fait appel tout autant à des qualités de jardiniers qu'au bon goût et à la sensibilité.



RÉSULTATS DU CONCOURS MAISON FLEURIES 2022 :

● MAISONS AVEC JARDIN VISIBLES DE LA RUE :

- THOMAS Jeanne
- LE SCORNET Jeannine
- MARIGAULT Patrice et Sylvie
- LESCOF Thérèse
- LE GOFF Denise
- LE CORRE Christian
- CHRISTOFORATO Dennis
- DUCHENE Eliane

● PARCS ET GRANDS JARDINS VISIBLES DE LA RUE OU OUVERTS AU PUBLIC

- RIOU Roselyne et Jean Claude
- LE MIGNOT Jacques et Martine

● FACADES SEULES FLEURIES (BALCON/TERRASSE/MUR/FENETRE)

- SCRUIGNEC Annick
- TREDAN Gilles et Marie
- LE BOULANGER Michel
- SANGUILLON Maryvonne

● HEBERGEMENTS TOURISTIQUES SAISONNIERS (LABELS GITES DE FRANCE/CLE VACANCES)

- POOL Gill et John

Et cette année,

● MAISON ET EXPLOITATION AGRICOLE

- EARL DES TROIS COLLINES (exploitation KERGOAT).

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Ce service s'adresse à tous. Que vous soyez retraité(e), handicapé(e), malade, en convalescence ou en difficulté passagère.



Sylvie, Solène, Stéphanie et Lionel

INFORMATIONS :

Téléphoner au secrétariat de la mairie au :
02 96 38 62 01

TARIFS :

Repas 5,90 € -
Transport 5,00 €



- Votre commune vous accompagne au quotidien, en vous apportant un repas équilibré, sans condition de ressources, livré à domicile 6 jours sur 7.

Véritable lien social, ce service de proximité vous apportera aide, écoute et sourire !

| LES COURS DE COUTURE



Chaque mardi soir de 20h à 22h, Troc et Partage vous propose des cours de couture où Marie-Laure et Isabelle sont présentes pour vous accompagner dans votre projet.

C'est un moment d'échange et de partage dans une ambiance très agréable en compagnie des bobines du Trégor.

Chaque personne vient avec son projet, et les échanges avec le groupe permettent de belles réalisations.

Pas de projet ? Vous ne savez pas utiliser une machine à coudre ? Pas de soucis le partage permet également l'apprentissage et donne de belles idées.

Les volontaires participent au marché de Noël pour y vendre leurs jolies créations et permettre ainsi des achats communs comme la surjeteuse dans laquelle nous avons investi cette année.

L'association Troc et Partage a reçu un don de machine à coudre et de tissus pour permettre aux débutantes de s'initier à la couture avant d'investir dans leur propre machine. Un grand merci à nos bienfaiteurs. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez vous aussi du matériel à donner.

Des échanges sur le tricot ont également lieu pour le plus grand plaisir de certaines.

Nous vous donnons donc rendez-vous chaque mardi soir à 20h à la salle Jean Scruignec. Cette année, la commune a mis gracieusement la salle annexe de la salle omnisports à notre disposition, le temps que les travaux soient terminés à la salle des fêtes. A très bientôt !

| TROC ET PARTAGE

Notre association créée depuis quelques années avec Virginie, Nelly et Anaïs est basée sur le principe de l'échange et du partage.

Le fonctionnement est simple : vous déposez ce que vous n'utilisez plus et repartez avec ce dont vous avez besoin. Troc et Partage accepte avec grand plaisir tous les dons de vêtements, puéricultures, jouets, vaisselles, livres, décoration, petits meubles, linge de maison, tissus et matériel de couture, plants, récoltes...

Nous collectons également la laine, le tricot fait main, et les poupons que nous remettons à Marie-Paule, tricoteuse de la muco, pour en faire bénéficier l'association au profit de la mucoviscidose.





Notre association donne également au profit d'autres associations de la commune notamment pour la kermesse d'école ou pour les assistantes maternelles qui souhaitent renouveler les activités pour leurs petits. D'autres associations des communes alentours viennent également se servir pour des personnes en Ehpad, des personnes en centre spécialisé, pour des naissances avant terme en maternité...



Nous ouvrons nos portes à toutes et tous une fois par mois, et bien sûr à la demande en cas de première nécessité. Chaque mois, nous passons un moment bien agréable avec les participants.

Nous privilégions la prise de rendez vous car nous avons un grand nombre de personnes présentes et notre local n'est pas très grand pour accueillir tout le monde au même moment.

Cette année, Troc et Partage a proposé 2 opérations spéciales « troc plantes, graines et récoltes ». D'agréables moments de partage, et de rencontre, avec la chance d'avoir le soleil au rendez vous !



Notre local est situé à droite de la salle des fêtes. Nous remercions la commune de nous le mettre à disposition gracieusement.

Depuis plus d'un an, nous avons le projet d'installer un emplacement à l'extérieur du local pour permettre aux personnes ne pouvant se rendre à l'ouverture du Troc, de profiter de dons de Troc et Partage. Pour ce faire, nous avons réalisé des demandes de subventions afin d'atteindre la somme nécessaire pour pouvoir mettre en place ce projet prochainement.

Nous souhaitons dire « un grand merci » aux bénévoles qui nous donnent un coup de main pour ranger le local.

Virginie, Nelly et Anaïs vous invitent à rejoindre le groupe « Troc et Partage de Plounévez-Moëdec et ses environs » sur facebook.

Vous pouvez également nous joindre par :
SMS au 06 81 51 50 99 / 06 13 37 17 07



| APAJH

Au Foyer de vie AVALENN, l'année 2022 a débuté par un gros chantier : l'écriture du projet d'établissement pour les 5 années à venir. Les travaux ont débuté en février et l'écriture du document s'est finalisée cet été.

Ce document de référence a vocation à fixer les orientations du foyer sur la période 2023/2027.

Parmi les orientations retenues, il en ressort une forte volonté de s'inscrire dans l'environnement local (difficile jusque là d'atteindre cet objectif dans le contexte sanitaire que l'on a connu...).

Cela se traduit par exemple par :

- Organiser des groupes d'expression sur le foyer et sur le territoire (café éthique, café philo),
- Favoriser l'engagement humanitaire (Groupes de travail / tissu associatif),
- Développer des actions de mises en situation (Rallye, parcours) et en améliorant le repérage (balisage, signalétique...),
- Encourager les actions éco-responsables en participant ou organisant des opérations de nettoyage (nature, plage...),
- Soutenir l'accès à la mobilité sur le territoire (transport en commun, transport à la demande...) pour favoriser la participation des personnes accompagnées à des activités extérieures (GEM, Centre-social...),
- Favoriser les rencontres en ouvrant l'établissement à et sur l'extérieur (écoles, habitants...),



- Organiser des événements/projets communs au foyer, qui mobilise le plus grand nombre (Olympiades, film...) en interne et/ou avec des partenaires extérieurs (associations sportives, écoles, EPHAD) pour permettre aux personnes accompagnées de maintenir et de développer les liens sociaux,
- Inciter la participation citoyenne (l'ancrage, l'inclusion sur le territoire) en développant des actions (Fête des voisins, jeux de piste...) en lien avec la commune (les écoles, le quartier, les voisins...),
- Renforcer la participation des résidents à la vie de la commune (présence aux manifestations, commissions communales...),

Nous n'avons pas attendu 2023 pour commencer à engager ces orientations. Une rencontre est programmée avec Mme CONSEIL, Directrice de l'école afin de définir, ensemble, des projets communs.

Valérie BOCQUEHO - Directrice

| COMITÉ DES FÊTES



Le comité des fêtes a tenu son assemblée générale le 26 mai 2022 au stade Yves Le Cam de PLOUNEVEZ MOËDEC.

Au cours de cette réunion animée par es coprésidents, Julien THOMAS et Éric HUET, il a été question de l'organisation des animations et de la répartition des postes des bénévoles pour la fête annuelle du 1^{er} au 4 juillet.

Le bureau est constitué ainsi qu'il suit : Gérard QUILIN (président d'honneur) ; Julien THOMAS et Éric HUET (coprésidents) ; Anthony LECLERC (vice-président) ; Véronique LE BONNIEC (trésorière) ; Annaïck LOZAC'H (trésorière adjointe) ; Charlotte LE COZ (secrétaire) et Marina LE DEUNFF (secrétaire adjointe).



Les festivités du comité des fêtes qui se sont déroulées au Stade Yves Le Cam, du 1er juillet au 4 juillet 2022, ont connu un formidable succès après 2 années d'interruption. Quel bonheur de se lancer à nouveau dans l'organisation de ces festivités

Tout avait été prévu pour que le public soit comblé du vendredi soir au lundi après-midi : concours de boules, soirées dansantes, repas, feu d'artifice, Plou 'Lanta. Outre les concours de boules, le repas du soir a vu la participation de près de 300 convives et bien plus encore pour le feu d'artifice.

Le dimanche, les animations du Plou 'Lanta et ses quatre équipes (La Féria, Les ambulanciers, les Communaux et les Hippies), ont attiré la foule.

Nous espérons organiser le traditionnel réveillon de la Saint Sylvestre, qui devrait se dérouler à la salle polyvalente de PLOUNEVEZ MOEDec, la salle po-

lyvalente qui fait peau neuve et devrait être opérationnelle pour la fin de l'année

Merci à nos bénévoles, sans qui l'organisation de ces manifestations serait impossible, mais également la municipalité qui met gratuitement à disposition de notre association, tous les équipements en sa possession (sites, mobilier, matériel, etc...)

Comme chaque année, nous lançons un appel aux personnes qui souhaitent s'investir dans notre association. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez vous joindre à nous ! Vous obtiendrez les renseignements en mairie de PLOUNEVEZ MOEDec

Bonnes fêtes de fin d'année et excellente année 2023.

COMITÉ DES FÊTES DE KERAMANAC'H



Le comité des fêtes de Keramanac'h, toujours présent, organisera sa fête champêtre le 15 août 2023 aux alentours de la chapelle.

Cette journée festive commence par un repas en plein air et se poursuit par un concours de boules et d'autres animations. Une équipe de bénévoles investit depuis plusieurs années permet de perpétuer cette fête ce jour-là.

L'association présidée actuellement par Yoann Querrec et Xavier Dos souhaitent renouveler le bureau.

Participer à la vie associative est une expérience très enrichissante et nous avons toujours besoin de nouveaux bénévoles.

C'est pour cela, que toutes les personnes qui le souhaitent seront les bienvenues à Keramanac'h pour partager de nouvelles choses, faire de nouvelles connaissances et donner un peu de leur temps.

Contact : Yoann Querrec : 06 76 02 62 02 - Xavier Dos : 06 16 36 23 77



| COMITÉ SAINTE-JEUNE

**LES 19 ET 20 AOÛT 2023
AURA LIEU LA FÊTE DE STE JEUNE !**

Les bénévoles de Ste Jeune vous accueilleront sur le magnifique site de la chapelle.



L'édition de la fête 2022, grâce à vous, a été une réussite. Vous étiez très nombreux à applaudir le bagad de Carhaix, les jeux de force et le Gymkhana de tracteur.

L'exposition de tracteurs anciens, le battage à l'ancienne et les tours de poneys ont enchantés petits et grands.

Les Bénévoles de Ste Jeune espèrent vous voir nombreux et heureux à la Ste Jeune les 19 et 20 Août 2023.

Vous y passerez 2 jours formidables :

Vous pourrez déguster le traditionnel ragoût, danser au fest-noz gratuit, participer aux concours de boules.

Toutes nos nouvelles et anciennes animations enchanteront les petits et les grands.

Le comité Ste Jeune mettra tout en œuvre pour vous accueillir dans les meilleures conditions comme il a su le faire depuis tant d'années.



| FNACA-ARAC

La section locale de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA) compte à ce jour un effectif total de 32 adhérents.

En 2021, nous avons perdu deux des nôtres, Monsieur Joseph AUBRY décédé le 10 mai, puis Madame Louise LE GALL disparue le 06 novembre. Nous présentons nos plus sincères condoléances aux familles.

En 2022, Jean LE BRIS nous quittait le 30 avril, puis Georges LE GALL le 1^{er} mai. Yvonne BERNABLE, veuve de Jean est partie le 23 mai. Enfin, le 14 novembre Yves COTTON, porte-drapeau de l'ARAC s'éteignait à son tour. Pour eux également, nous présentons nos plus sincères condoléances aux familles.

Chaque année, les membres de la FNACA accompagnent la Municipalité et les citoyens présents sur les monuments afin de commémorer nos disparus sur les différents conflits. A Plounévez-Moëdec, nous trouvons quatre monuments qui sont fleuris plusieurs fois par an :

Le 19 mars	<ul style="list-style-type: none"> ● Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc
Le 8 mai	<ul style="list-style-type: none"> ● Victoire du 8 mai 1945
Le 14 juillet	<ul style="list-style-type: none"> ● Cérémonie commémorative de la Fête Nationale ● Célébration de la République
Le 11 novembre	<ul style="list-style-type: none"> ● Armistice du 11 novembre 1918 ● Commémoration de la Victoire et de la Paix Hommage à tous les morts pour la France

Deux monuments se trouvent au bourg :

- Le monument 1914-1918, place de la Mairie. On y rend hommage aux 179 Plounévégiens disparus sur les fronts de la Somme, de la Marne, de la Meuse-Argonne et de Verdun.



- Le monument 1939-1945, face à la salle polyvalente. Y sont inscrits les noms des habitants de la commune ayant perdu la vie durant la Seconde Guerre Mondiale.



- Le monument François et Robert VALLEE, deux officiers morts en déportation. La stèle se situe Allée des Frères Vallée, à une cinquantaine de mètres avant les anciennes papeteries.



- Le monument de Kerléanes, situé derrière la résidence du 12, le bas de la côte, le long du ruisseau. On y rend hommage à Théophile ROUDAUT et Yves OGEL, deux jeunes Plounévégiens fusillés par les soldats de la Wehrmacht le 07 août 1944.



Nous remercions les Municipalités de Plounévez-Moëdec et de Belle-Isle-en-Terre, les Gendarmes et Pompiers et les citoyens de venir honorer la mémoire de nos frères disparus.

| L'AMICALE DES EMPLOYÉS COMMUNAUX

Cette année, l'équipe des employés communaux a organisé son traditionnel marché de Noël, le 11 décembre. Les employés communaux ont été ravis d'accueillir exposants et visiteurs toujours aussi nombreux.

Nos projets de manifestations pour 2023 :

- Organisation d'un repas à emporter le samedi 10 juin
- Marché de Noël le dimanche 10 décembre

Les employés communaux vous souhaitent une agréable année 2023.



| L'ASSOCIATION LA RÉCRÉE COULEUR PASTEL

L'association LA RECREE COULEUR PASTEL" propose depuis plusieurs années de s'initier, se former à la pratique du pastel.

Une dizaine de participants se retrouvent 2 jeudis par mois de 13h30 à 15h30

L'animatrice Yolande conseille chacun pour une évolution personnelle.

Les craies pastel s'appliquent avec les doigts et cette pratique douce, subtile donne des résultats hauts en couleurs...

Pour tout renseignement : Yolande Derouault
06.76.52.39.49 - yolande.derouault@wanadoo.fr



POUR SUIVRE L'ACTUALITÉ DE VOTRE COMMUNE,

connectez vous sur
www.plounevez-moedec.fr
ainsi que sur facebook
 "Vivre à Plounévez".

ASSOCIATIONS SPORTIVES

ASSOCIATION SPORTIVE DU SAINT-EMILION

Cette saison a débuté fin juillet, comme vous le savez, sous une grande chaleur !

Nous avons engagé 2 équipes, l'équipe Fanion en D2 et l'équipe réserve en D4.

Deux coachs encadrent ces équipes, Maël Abgrall en provenance de Plouisy et Yohan Prigent de Treglamus. Cette année nous avons 34 licenciés, malheureusement, nous avons perdu de bons joueurs.

Même si nous avons récupéré des joueurs, un effectif de 34 pour deux équipes est compliqué, il faut jongler chaque dimanche entre les blessures et les absences pour raisons familiales.

Nous sommes très heureux et fier de porter le maillot représentant nos deux communes de cœurs et

nous avons hâte de rejouer sur la nouvelle pelouse du stade Yves le Cam de Plounévez-Moëdec.

N'hésitez pas à venir encourager nos deux équipes, on vous attend nombreux et nombreuses.

Maxime LE MARREC,
président de L'As Loguivy-Plounevez



L'ENTENTE DE BEG AR C'HRA

« Si les seniors masculins de Plounévez évoluent à l'As Saint Émilion, les féminines et enfants, filles et gars du secteur peuvent apprendre le football à l'Entente de Beg Ar C'hra.

Les U10-U11 et U12-U13 évoluent d'ailleurs pour la moitié de la saison le samedi sur la belle pelouse du terrain de Plounévez-Moëdec. Bon nombre de joueuses, joueurs et dirigeants de l'Entente sont d'ailleurs Plounévégiens.

Les jeunes joueuses (plus de 40 féminines licenciées) et joueurs de l'Entente profitent également de la salle Jean Laurent toute la saison, les lundis soir.

Chaque année, le club très familial et très convivial essaie aussi d'organiser un repas et une soirée festive à la salle polyvalente de Plounévez-Moëdec. (Si les conditions sanitaires le permettent), ainsi qu'une vente de calendriers et une vente de crêpes.

L'entente de Beg Ar C'hra accueille tous les enfants, des catégories U6 à U17 et également les Seniors Féminines.

Notre grand tournoi annuel se déroulera fin avril 2023. (en fonction des conditions sanitaires). Nous recherchons également des bénévoles, arbitres et encadrants.

Contacts :

Delphine Wierpant co-Présidente : 06 27 48 19 94

Nicolas Grellepoix co-président : 06 08 01 08 69

Pour l'Entente de Beg Ar C'hra,

Jean-Baptiste Dupeyron : 06 82 42 37 63



U8-U9



U12-U13



Féminines U13

BASKET

Les basketteurs du Plounevez-Modec ont retrouvé le plaisir de la balle orange, depuis la rentrée, avec la reprise des entraînements. Au programme cette année, basket loisirs et championnats, stages durant les vacances scolaires, le tout avec convivialité et bonne humeur autour du terrain.

Créé en 2017, le club intervient sur la commune depuis trois saisons et compte plus de cent licenciés.

Si vous souhaitez nous rejoindre, nous accueillons les enfants à partir de 5 ans et les adultes, avec séance d'essai possible.

Pour plus de renseignements :

n'hésitez pas à contacter Steve au 06.64.31.39.29 ou à l'adresse ppbc77@yahoo.com

REMY Sophie

Présidente du Ploumilliau-Ploubezre Basket Club.



PLOUNÉVEZ GYM

Tous les lundis à 20h15 à la salle des sports de Plounevez Moëdec un cours de gymnastique réunit les membres de l'association. Vous y trouverez équilibre physique et moral, santé et convivialité

Les séances sont conduites par un éducateur sportif agréé par la Fédération Française « Sports pour tous.

Tarif 75 euros /an. Assurance incluse.

Pour tout renseignement : 06 68 81 00 62

HERMINE CYCLISTE

Après une saison 2021 raccourcie en raison du COVID les gars de l'Hermine étaient motivés comme des cadets pour cette nouvelle saison !

Ils ont enchaîné les podiums tout au long de la saison en commençant par deux 3^e place pour Romain Com lors de la course d'ouverture de Plounevez et à Bourg Blanc. Enric Ollivier s'est imposé à Ploumilliau et au championnat des Cotes d'Armor, Cédric Martin au Moustoir, Benoît Quelen a collectionné les places sur le podium (2^e au Dresnay et à Leuhan, 3^e à Lescoet Gouarec...), Alan Efflam et Vincent Kerlouet également.

Ils attendent maintenant la saison prochaine avec la traditionnelle course d'ouverture à Plounevez mi-février.



ASSOCIATION SPORTIVE DE BADMINTON "LES FOUS DU VOLANT"

Les fous du volant ont repris l'entraînement à la salle omnisports depuis début septembre.

Le badminton est à la fois un sport très ludique, très dynamique et complet. Il peut satisfaire ceux qui recherchent un loisir et un moyen de se dépenser. Le club est axé sur le plaisir du jeu, la convivialité et la bonne humeur.

Les séances d'entraînement se déroulent tous les mercredis et sont ouvertes aux enfants de plus de 7 ans (de 18h à 19h), aux adolescents (de 18h30 à 19h30) ainsi qu'aux adultes (de 19h à 21h).



Une nouvelle session de badminton libre ouvre également cette année les dimanche matin de 10h à 12h.

Les nouveaux joueurs sont les bienvenues et peuvent venir au gymnase lors de ces créneaux pour s'essayer au badminton (deux séances gratuites où nous prêtons raquettes et volants).

La cotisation annuelle s'élève à 15 € pour les enfants et adolescents et à 30 € pour les adultes (possibilité de tarifs adaptés à consulter sur place).

Renseignements au 06.21.47.60.40 / 06.11.29.65.98 ou fousduvolant.pm@gmail.com

Les membres du bureau des fous du volant : Karen, Carole et Séverine.

Site : dojobrodreger.sportsregions.fr

PLOUNÉVEZ RANDO

Le bâton.

Quand en chacun de nous vient l'envie de marcher seul ou en groupe, la plupart des marcheurs se munissent d'un bâton.



Les gens de la campagne habitués à trouver dans le milieu naturel ce dont ils avaient besoin, se sont façonnés un bâton à « leur main ». Parfois chanceux, ils ont trouvé un bois torsadé naturellement par une plante grimpante (lierre ou chèvrefeuille).

Les plus modernes utilisent un bâton de randonnée fabriqué en usine, en aluminium ou en carbone, réglable en hauteur, avec une poignée et une dragonne, adaptable aux besoins de chacun.

Qu'il soit artisanal ou industriel, le rôle du bâton (ar vazh en breton) est d'aider le randonneur dans sa marche.

En cheminant, il arrive que ce bâton serve à d'autres usages : repousser une ronce, chasser un chien hargneux, ramener un cheval égaré dans son enclos, ...

Dans certaines circonstances, le breton s'est rendu compte qu'il pouvait modifier son bâton en moyen de défense efficace comme un gourdin, c'est le penn-bazh. De nos jours, des clubs sportifs

pratiquent une lutte bretonne codifiée en se servant du penn-bazh.

Il pouvait aussi servir à diriger les bêtes dans les foires et les marchés.

En Bretagne, le bâton s'est diversifié sous différentes formes :

- Ar vazh-yod servant à touiller la bouillie d'avoine ou encore à mesurer sa force dans les jeux bretons.
- Ar c'holvazh (le battoir) servant à laver le linge.
- Ar vazh-valan, l'entremetteur qui, dans le temps, allait voir la future belle-famille avec un bâton de genêt pour arranger le mariage.

Plounévez-Rando vous accueillera tous les vendredis* sans ou avec votre bâton, rustique ou moderne.

Maurice Prigent, président de Plounévez-Rando

* Chaque vendredi de septembre à la mi-mai avec un départ en randonnée à 14h15 et de mi-mai à mi-août avec un départ à 19h30. Le programme est remis à chaque adhérent au début de chaque période.



| ECOLE PUBLIQUE

**POUR CETTE ANNÉE 2022-2023,
LES 58 ÉLÈVES DE L'ÉCOLE SONT RÉPARTIS EN TROIS CLASSES :**



- La classe bilingue de la maternelle au CM2 : 14 élèves - Professeur : Killian GOAREGUER
- La classe monolingue de la maternelle au CP : 27 élèves - Professeur : Hélène PETIT remplacée par Marie LE BOUETTE
- La classe monolingue du CE1 au CM2 : 17 élèves - Professeur et directrice : Justine CONSEIL remplacée par Anne LE ROLLAND, les lundis

Une décharge de direction est prévue un mardi sur trois et est également assurée par ANNE LE ROLLAND

Remplaçant rattaché à l'école : Christophe FEGAR



De gauche à droite : Marie LE BOUETTE, Kilian GOAREGUER, Justine CONSEIL.

PERSONNEL COMMUNAL :

Sont affectées à l'école publique et au restaurant scolaire :

- Delphine HEC'H, classe bilingue
- Emilie LE SAUX, classe monolingue
- Annaïck LOZAC'H, surveillance de la cour, garderie, aide au restaurant scolaire.

- Sylvie BESANCENEZ et Solenn LE BALC'H, restaurant scolaire
- Stéphanie SIDANER, portage de repas à domicile
- Isabelle DANJOT, entretien des locaux.



De gauche à droite : Sylvie BESANCENEZ, Isabelle DANJOT, Solenn LE BALC'H, Annaïck LOZAC'H, Emilie LE SAUX et Delphine HEC'H.

AIDE AUX DEVOIRS :

Aide aux devoirs, tous les lundis, mardis et jeudis de 16h30 à 18h00, après avoir pris le goûter sous la surveillance d'Annaïck, les enfants inscrits sont pris en charge par Sylvie MARIGAULT.



PROJETS PÉDAGOGIQUES :

● Petit retour sur l'année dernière :

- Les élèves de la maternelle au CP ont réalisé une fresque sur le thème de l'eau avec Corinne Olivares, intervenante en arts plastiques.



- Sortie contée avec Maurice PRIGENT aux domaines des papeteries



● Le thème de cette année est la culture CELTE :
- Participation au dispositif Cin'école (toute l'école) au cinéma Le Douron à Plestin-Les-Grèves

● 3 films/an pour chaque cycle

1^{er} trimestre :

Cycle 1 : Le quatuor à cornes

Cycle 2 : Le Lynx

Cycle 3 : Le Lynx

● Spectacle LTC : au Carré Magique

- MUERTO O VIVO : le 03 février 2023

- A POILS : le 30 mars 2023

Pour les élèves du CE1 au CM2, suivi d'un temps d'échange avec les artistes

● L'installation sonore de Philippe Ollivier à l'église de Plounévez-Moëdec



● Une animation sur les Marionnettes réalisée par l'association la Convergence des Loutres qui a eu lieu à la bibliothèque de Plounévez-Moëdec.



L'école à l'extérieur, pour apprendre au contact de la nature.

● Visite du foyer Avalenn le 08 novembre 2022

● Atelier culinaire le 06 décembre 2022 dans le cadre du marché de Noël

● **Projet en partenariat musique** : 20h allouées par LTC avec Katell THOMAS LE COGUEN - harpiste, pour tous les élèves sur le thème « Les éléments celtiques en Europe »

● Parcours santé :

- Cross au sein de l'école le jeudi 20 octobre (après-midi) pour les élèves du CP au CM2

- Piscine : 10 séances les lundis et vendredis de 14h30 à 15h15 (dans l'eau) - Piscine Ti-Dour de Lannion du 30 mai au 30 juin.



INFORMATIONS

► CONTACT ÉCOLE

Adresse : rue du 19 Mars 1962
22810 PLOUNEVEZ-MOËDEC
Tél. 02 96 54 72 72

► CONTACT MAIRIE

Catherine BOISLIVEAU, Adjointe aux affaires scolaires

Adresse : 2 Rue Jean Moulin
22810 PLOUNEVEZ-MOËDEC
Tél. 02 96 38 62 01

N'hésitez pas à venir visiter notre école en prenant rendez-vous auprès Justine Conseil ou de Catherine Boisliveau (adjointe aux scolaires).

► HORAIRES DE L'ÉCOLE

Maternelle et élémentaire

Matin : de 9h00 à 12h00

Après-midi : de 13h30 à 16h30

► HORAIRES DE LA GARDERIE

7h15 à 8h50 et 16h30 à 18h45

► TARIF GARDERIE PÉRISCOLAIRE

• **Fréquentation de plus de 8 fois/mois**

Matin : 0,95 € - Soir : 1,55 €

• **Fréquentation de moins de 8 fois/mois :**

Matin : 1,90 € - Soir : 2,45 €

► TARIFS RESTAURANT SCOLAIRE

Application d'une tarification sociale, à trois tranches, selon le quotient familial de la CAF

• Tarif à 1,00 € si le quotient familial est inférieur à 1 000.00 €.

• Tarif à 2,40 € si le quotient familial est compris entre 1 001 euros et 1 600.00 €

• Tarif à 2,50 € si le quotient familial est supérieur à 1 600 €.

Les menus sont visibles et régulièrement mis à jour sur le site internet de Plounévez-Moëdec
<https://plounevez-moedec.fr/>

► TRANSPORT SCOLAIRE

Il est rappelé que la commune offre le transport pour aller chercher et ramener les enfants à domicile tous les jours. Ceux qui souhaitent bénéficier de cette prestation peuvent se renseigner auprès du secrétariat de la mairie.

► LES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES

Morgane BROUDER, Cyrille PELERIN, Carole WALLACE, Tatiana BOETE

REMISE DES CALCULATRICES :

Comme chaque année les élèves de CM2 ont reçu une calculatrice par la municipalité.

Elèves : Brewen AMUS,
Justine LE VERGE,
Nohan HERVE,
Aymar GUMY.



Les enfants à la pause goûter.

AMICALE LAÏQUE

L'AMICALE LAÏQUE RÉCUPÈRE LES JOURNAUX.

3 conteneurs sont à votre disposition dans la cour arrière de l'école sous le préau.

- IL EST IMPERATIF DE METTRE UNIQUEMENT LE PAPIER JOURNAL
- PAS DE PAPIER PUBLICITE NI COURRIER !



| AMICALE LAÏQUE

L'amicale laïque est une association de parents d'élèves bénévoles qui organise des actions en collaboration avec l'équipe enseignante tout au long de l'année scolaire.

Grâce à ces actions, les fonds récoltés financent de nombreux projets de l'équipe enseignante (cinéma, carré magique, balade contée, sortie nautique, cours de pastel...). L'an passé, grâce au soutien des familles et habitants de la commune, nos enfants ont pu réaliser une dizaine de sorties :



Sortie au Centre régional d'initiation à la rivière à Belle-Isle-en-terre en décembre 2021.



Spectacle de Noël et visite du Père Noël.



Sortie de fin d'année, en juin 2022 à Saint-Efflam



KERMESSE EN JUIN 2022 :

Vous souhaitez donner un peu de votre temps, occasionnellement ou régulièrement ? Vous souhaitez en savoir un peu plus sur l'amicale ou simplement vous impliquer dans le choix et le déroulement des actions ?

Le bureau est ouvert à tous et des réunions sont organisées ponctuellement tout au long de l'année. Un groupe WhatsApp et une page Facebook ont été créés, alors n'hésitez pas à nous communiquer vos coordonnées pour rester informés !

Voici les différentes possibilités de ventes : ventes de pizzas (boulangerie SCAVINER Louargat), vente de gâteaux (Armor Délice), vente de chocolats de Noël, vente de brioches, Les Clochos, vente de plateaux raclette (PROXI Plounevez-Moëdec), chasse à l'œuf, vide grenier. Pour clôturer l'année, la kermesse aura lieu le Vendredi 16 Juin 2023.



Location structure gonflable :

Tarifs : 80 € la journée et 120 € le week-end avec remorque et gonfleur. Dimension : 4x5m.

Contact :

06 99 64 70 09
ou 06 85 37 50 97





| ÉCOLE DIWAN

Laiques et gratuites, les écoles Diwan dispensent un enseignement bilingue par immersion en breton ouvert à tous.



Écoles associatives, les établissements sous contrat avec l'État appliquent les programmes de l'Éducation Nationale et ce, en langue bretonne.

En vivant chaque moment de la journée en breton dès la maternelle, l'enfant apprend à l'utiliser dans des domaines variés, au-delà des temps de classe, donnant notamment à la langue sa dimension affective.

L'enseignement en maternelle (à partir de 2 ans) et CP se fait donc intégralement en breton puis c'est à partir du CE1 que l'enseignement du français est progressivement introduit.

Créée en 2006, l'école Diwan de Plounevez compte à ce jour 20 élèves, répartis en deux classes : **Kristof Markier**, en charge de la direction et des élèves de la Toute Petite à la Moyenne Section, est appuyé alternativement par **Alyson Bradley** et **Laetitia Queffelec** qui accompagnent ensemble les élèves au restaurant scolaire le midi.

La classe élémentaire regroupant les élèves de GS, CP, CE1 et CE2 est encadrée par **Denys Keibege**.



Josy Le Gendre épaulera à nouveau l'équipe les mardis et jeudis pour l'enseignement du français et assurera également la décharge de direction mensuelle.

PROJETS PÉDAGOGIQUES

Pour la seconde année le projet d'école intitulé «C'hoari !» (Jouer ! en breton) permettra à l'école d'articuler et de développer les différents projets et actions pédagogiques autour de la



thématique du jeu. L'installation de nouveaux jeux sur la cour est à l'étude et parallèlement, l'équipe pédagogique œuvre au répertoire des jeux quotidiens menés en breton qui prolongent et favorisent l'imprégnation linguistique à l'école.

Relancée l'été dernier, la correspondance Argoad-Arvor avec l'école Diwan de Paimpol se poursuivra cette année et l'école Diwan aura le plaisir de les accueillir à Plounevez.



Cette année à nouveau, le partenariat annuel avec l'École de Musique Communautaire du Trégor (EMCT) amènera les élèves à se produire sur scène dans le cadre du cycle des veillées Dastum.

ET AU LONG DE L'ANNÉE...

Il y aura, entre autres, les habituelles séances lecture à la bibliothèque municipale où d'autres temps forts y seront organisés comme l'an passé, le sport à la salle omnisports Jean Laurent ou à la piscine de Plouigneau.

L'éducation à l'environnement sera aussi au programme avec trois sorties à l'Objèterie de Lannion, des « journées nature » à proximité de l'école, l'éducation au recyclage avec Valorys.

Il y aura à nouveau des séances cinéma en commun avec l'école publique, du spectacle vivant à la salle du Carré Magique, et encore d'autre pépites...



VISITES & PRÉ-INSCRIPTIONS

L'équipe pédagogique accueille tout au long de l'année les familles intéressées, il suffit d'écrire à **skol.plounevez-moedeg@diwan.bzh** ou de téléphoner au **02 96 54 73 88**.

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Horaires d'ouverture de l'école	8h50 > 12h - 13h10 > 16h55			
Horaires de classe	9h > 11h50 - 13h20 > 16h45			

| COMMERCE

LA SUPÉRETTE PROXI



Mathieu LE MIGNOT qui a repris l'épicerie depuis un an, vous propose un rayon boucherie (race à viande régionale), charcuterie, fromagerie et traiteur.

Autres services proposés :

- relais Poste • dépôt de pain • journaux,
- relais colis Chronopost, DPD et pick up

Chaque vendredi soir à partir de 17h30 l'équipe vous propose un plat à emporter (couscous, paëlla, cassoulet, choucroute...)

Tous ces plats, sont proposés sur commande ainsi que des buffets froids et des plateaux raclette.

Possibilité de livraison pour les personnes à mobilité réduite ou isolées dans un rayon de 15 km.



Horaires d'ouverture :

Ouvert en continu, du mardi au samedi de 8h00 à 20h00 et le dimanche matin de 8h30 à 12h30.

Contact :

2 rue Jean Baptiste Le Corre - 02.96.38.62.25
Retrouvez-nous sur Facebook, en suivant la page « Proxi Plounevez-Moëdec » Le dimanche c'est poulet rôti.

BAR RESTAURANT L'ÉTAPE

Restaurant traditionnel situé sur la ZA de Porz an Park, Manuel KERAIN, vous propose tous les midis du lundi au samedi, une cuisine maison et traditionnelle

Menu à 13.90 € (boissons comprises) :

- buffet d'entrées
- 1 plat au choix (2 à 3 choix différents)
- Plateau de fromages
- buffet de desserts.

Des repas à thème sont également régulièrement proposés (moules-frites, couscous, paëlla, tête de veau...)

Le restaurant dispose également d'une salle de réception pouvant accueillir jusqu'à 70 personnes

Sur réservation (au restaurant ou dans la salle de votre choix) :

- repas évènementiel (mariage, baptême, anniversaire, communion, repas d'association ...)
- café d'enterrement

Livraison de repas en

caissons isothermes :

cocktail, buffet froid, plat chaud (jambon à l'os-gratin, rougail saucisse, couscous, paëlla, filet mignon...)

Horaires d'ouverture :

du lundi au samedi de 08h00 à 17h00

Contact :

ZA de Porz an Park
02 96 38 66 72 ou 06 71 07 79 47
kerain.manu@gmail.com



RESTAURANT BÉCASSINE

Le 6 avril 2022 débutait pour moi une nouvelle aventure commerciale : l'ouverture du restaurant BÉCASSINE.

De la Belgique à la Bretagne où je passais mes vacances depuis peu, c'est là un rêve que je tenais à réaliser, passé la cinquantaine... Je projetais un tout petit resto bistrannique, c'est à dire une cuisine de brasserie de bonne qualité. L'endroit est tout trouvé, ce sera dans l'ancien salon de coiffure comme disent les locaux !



Formule à 15 euros le midi, boissons comprises (potage ou entrée, plat du jour ou steak-frites-salade, dessert, vin, eau, café...)

Le soir : jeudi, vendredi, samedi et dimanche ainsi que dimanche midi : c'est à la carte. Plats à emporter le soir.

Infos : Manu, tél : 06 43 14 81 43

Facebook : Bécassine.bistrannique

Adresse : 2 Hent Bras Coz - 22810 Plounevez Moëdec



ENTREPRENEURS

TAXI LE GRATIET

Installée depuis Février 2015 sur la commune, l'entreprise dispose de 7 véhicules de 5 à 9 places, pour toutes distances, 7jrs/7.



Nos activités :

- Transport de malades assis (Rendez-vous médicaux, entrée/sortie d'hospitalisation, chimiothérapie, rayons, dialyse...).
- Liaison Gare SNCF et Aéroport
- Assistance et rapatriement pour les compagnies d'assurances.
- "TAXI TILT" • Colis
- Déplacement tous trajets. Devis sur demande.

N'hésitez pas à nous contacter !

TAXI LE GRATIET
2 Rue Georges Voisin
22810 Plounévez- Moëdec
02 96 38 68 00



EI LE JEAN YANNICK

L'entreprise familiale de YANNICK LE JEAN vous propose ses services pour la réalisation de tous vos travaux agricoles des semis à la récolte :

- semis de céréales, maïs, herbe
- moisson, ensilage maïs et herbe
- pressage de foin et paille
- enrubannage • lamier • épareuse
- préparation des terres • épandage de fumier
- petits travaux de mini-pelle...

Yannick est accompagné au quotidien de deux ouvriers : Mathieu Le Saout et Corentin Le Coz de Loguivy-Plougras.

Pour tout renseignement merci de contacter Yannick au : 06.33.97.49.57



POMPES FUNÈBRES JEHAN

Les Pompes Funèbres et le Funérarium sont installés dans la ZA de Beg Ar C'hra à Plounévez-Moëdec. M. et Mme Jehan vous apportent leur assistance pour vous aider à gérer la perte d'un proche. A votre écoute 7j/7, nous vous accompagnons et organisons toutes les prestations afin d'organiser les obsèques (cérémonie religieuse et civile, inhumation ou crémation).

Contact : 02 96 38 64 74 - Mail ambujehan@orange.fr www.pf-jehan@orange.fr



| ARTISANS

BOISLIVEAU COUVERTURE

Notre entreprise Boisliveau Couverture créée en 2001 vous propose tous types de travaux de couverture :

- Ardoises • Zinguerie • Étanchéité

En neuf comme en rénovation. Nous pouvons travailler sur de l'habitat neuf comme sur de l'ancien. Nous effectuons aussi des travaux de rejointoiement à la chaux.

Contact : Tél. 06 73 51 00 50 ou 02 96 23 20 33

Mail : boisliveaucouverture@gmail.com



ALEXANDRE HUNION : PLOMBIER-CHAUFFAGISTE

Je vous propose la réalisation de salles de bain, pose de douche à l'italienne, pose de WC, pose de pompe à chaleur. Je ne suis pas RGE mais réalise l'installation de chauffage individuel complet, pose de chaudière à bois et fioul, pose de conduits de fumée pour chaudière fioul, bois.

Pose également de poêle à bois-bouilleur avec son installation complète avec ballon tampon. Rénovation possible avec création de douche à l'italienne avec paroi de douche à la place de baignoire.

Entretien de chaudières bois et fioul, dépannage et urgence.

Contact : Tél. 06 79 86 92 38



POLES

Scierie ouverte aux professionnels et particuliers.

- Abattage, débardage et achat de bois sur pied
- Sciage à façon à partir de bois locaux (douglas, chêne, châtaignier) : bois de charpente, de menuiserie, traverses paysagères.

Contact : Tél. 06 71 78 51 31 ou 06 31 57 56 81

JEAN-FRANÇOIS BOURVEN : EURL L'ART DE LA PLOMBERIE

Mon activité consiste aux dépannages de plomberie chauffage électricité ainsi que tous chantiers concernant ces derniers.

Je suis récemment qualifié qualibois et qualipac et dispose de vingt ans d'expérience.

Contact et devis gratuit au : Tél. 06 68 32 43 01



| SANTÉ

EMILIE BUISSÉ, OSTÉOPATHE D.O.

Emilie Buissé, ostéopathe D.O. à domicile (j'interviens au domicile de mes patients) sur différentes communes telles que Plounévez-Moëdec, Plouaret, Le Vieux-Marché et autres dans le secteur.

Les patients peuvent me joindre au 07 89 46 38 88

afin de prendre des rendez-vous. La consultation dure environ 1h en fonction des besoins et est tarifée 50 € (non remboursé par la sécurité sociale mais par certaines mutuelles en partie ou en totalité).



NATURE & PATRIMOINE

| LE PATRONAGE

En 2022, la municipalité a acheté, pour l'euro symbolique, le patronage laissé à l'abandon depuis de nombreuses années. Il sera utilisé comme lieu de stockage pour le matériel communal.



En 1929, la salle paroissiale est transformée en école pour filles par les religieuses de Porz-an-Park. Elle sera remplacée par un patronage qui servira, non seulement, pour les réunions, mais aussi de salle de jeux et de spectacles.

Le nouveau bâtiment est édifié sur un terrain de 12 ares, don de Gabriel Kerleau, et, probablement, construit par cette famille de « piqueurs » de pierre



(tailleurs de pierre), installée sur la commune au début du 19^e s.

Il se compose de deux vestiaires (femmes - hommes), d'une scène et d'une grande salle pouvant accueillir 500 personnes.

La première pièce de théâtre est jouée le 11 septembre 1930, jour de l'inauguration.

| PATRIMOINE

Le lundi 13 juin 2022, journée découverte de notre patrimoine par les adhérents du « cercle fontaines et patrimoine » de l'Université du Temps Libre de Guingamp.

(manoir, église, lavoir, fontaines St Pierre et Kerdelahaie, chapelles St Lavan, Ste Jeune, St Tual....).



LES HIRONDELLES

EVITER - RÉDUIRE - COMPENSER : L'EXEMPLE DES HIRONDELLES DE FENÊTRE

La rénovation de l'immeuble qui abritera prochainement le centre sportif ainsi qu'un logement à l'étage, a impliqué le remplacement des menuiseries extérieures. En effet, les fenêtres étaient arrivées en fin de vie et ne contribuaient plus à la bonne isolation thermique de la bâtisse. Depuis des décennies, quelques couples d'hirondelles de fenêtre (*delichon urbicum*) avaient choisi de construire leurs nids directement contre les fenêtres, comme sur la photo ci-dessous.



Ces travaux nécessitaient obligatoirement de décrocher, et donc de détruire, des nids pourtant essentiels pour la reproduction de cet oiseau qui nous annonce, chaque année, le retour du printemps. Au-delà de l'aspect réglementaire (détruire un nid d'oiseau demeure un délit passible de 15 000€ d'amende et d'un an de prison...), la Commune a rapidement pris la décision de compenser ce cas de force majeure.

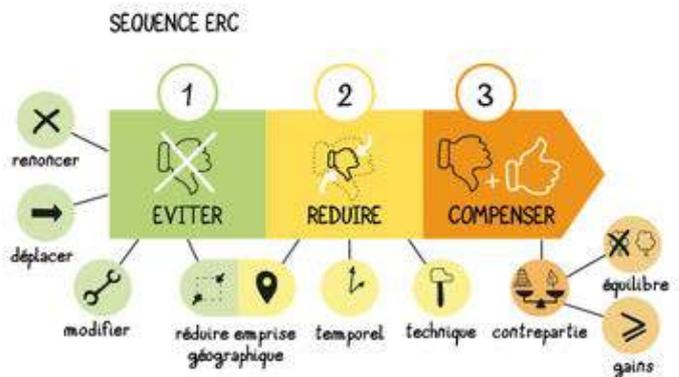
Les élus se sont rapprochés de la Ligue pour la Protection des Oiseaux, dont une antenne se situe à l'Île-Grande, afin de se procurer des nichoirs artificiels, en béton de bois. Trois nichoirs doubles ont été achetés (25 € l'unité) via la LPO, puis rapidement installés par Damien, agent des Services Techniques.

L'emplacement proposé aux oiseaux diffère des anciens nids naturels puisque ces nouveaux nichoirs ont été placés sous le débord de toit, en faisant attention à ne pas les placer dans l'axe des fenêtres. L'idée étant bien entendu de limiter l'exposition aux fientes... Des dispositifs anti-salissures ont également été mis en place afin de limiter au maximum les dépôts de fientes intempestifs.

Seulement quelques minutes après la pose de ces nichoirs, déjà quelques hirondelles fraîchement arrivées de leur migration depuis le sud du Sahara, se présentaient à l'entrée des aménagements flambant neufs ! Sur les 6 nichoirs mis en place, au moins 4 ont accueillis une ou plusieurs nichées cette année. Auparavant, seuls deux nids abritaient chaque année des hirondelles sur ce bâtiment.



Cette petite action en faveur de la biodiversité nous permet d'évoquer la Séquence Eviter-Réduire-Compenser, aujourd'hui devenue clé dans la réalisation d'un projet mûrement réfléchi et vertueux. En quelques mots, il s'agit d'identifier et d'anticiper tous les impacts ou atteintes pouvant survenir à l'égard du patrimoine naturel, en amont de la réalisation d'un aménagement.



Bien évidemment, l'exemple des nids d'hirondelles permet de constater que, parfois, on ne peut pas vraiment éviter un impact direct et intrinsèque : il faut donc réduire et compenser ! Au-delà de cet engagement illustratif pris par la Commune, la séquence ERC est bien plus aboutie et structurée. L'Office Français de la Biodiversité, établissement public de l'État est notamment chargé de suivre les démarches ERC engagées sur le territoire.

Chaque citoyen, chacun d'entre nous, peut et doit avoir conscience qu'il est toujours possible d'éviter, de réduire et de compenser nos activités. Cela peut passer par des petits ajustements, parfois par des aménagements plus conséquents, l'essentiel étant de prendre connaissance de l'impact et d'être capable de proposer des mesures d'évitement et de réduction des atteintes.

Pour en savoir davantage sur la Séquence ERC (Eviter-Réduire-Compenser), rendez-vous sur le site suivant : <https://www.ecologie.gouv.fr/eviter-reduire-et-compenser-impacts-sur-lenvironnement>

| L' INFLUENZA AVIAIRE

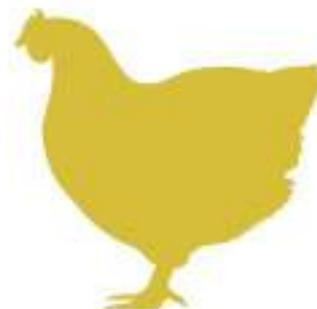
LA VIGILANCE ET BIOSÉCURITÉ À L'ÉGARD DE LA GRIPPE AVIAIRE (INFLUENZA AVIAIRE).

Devant la recrudescence de cas de Grippe Aviaire (influenza aviaire), hautement pathogène en Europe, et circulant auprès de l'avifaune sauvage, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, nous devons mettre en place les mesures suivantes : confiner les volailles et/ou mettre en place des filets de protection sur la basse-cour.

En outre, veillons à exercer une surveillance quotidienne de nos animaux, un comportement inhabituel de leur part ou une mortalité inexplicquée pourraient être détectés (en cas de doute, appeler la Direction Départementale de Protection des Populations / DDPP22 au 02 96 01 37 10).

Par ailleurs, les arrêtés préfectoraux imposent une application des mesures suivantes, en tout temps :

- Protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles ;
- Aucune volaille (palmipèdes et gallinacés) de votre basse-cour ne doit entrer en contact direct ou avoir accès à des oiseaux sauvages et des volailles d'un élevage professionnel. Vous devez limiter l'accès de votre basse-cour aux personnes indispensables à son entretien.
- Ne vous rendez pas dans un autre élevage de volailles sans précautions particulières ;
- Il faut protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse-cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible ;
- Il faut réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse-cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.



LES MESURES DE BIOSÉCURITÉ

À APPLIQUER **DANS LES BASSES COURS**

À destination des détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation personnelle, non commerciale

| RECETTE

**SUPRÊME DE PINTADE
AU CARAMEL DE BEURRE SALÉ**

- Préparation : 30 minutes
- Cuisson : 20 minutes
- Nombre : 4

/ Commencez par préchauffer votre four à 180 °C (thermostat 6).

/ Salez et poivrez vos filets de pintade.

/ Faites chauffer l'huile d'olive dans la poêle puis faites revenir vos filets pendant 3-4 minutes sur chaque côté.

/ Déposez les filets dans un plat à four puis laissez-les cuire au four pendant 12 minutes.

/ Passez maintenant à la préparation du caramel au beurre salé : dans la casserole, à feu doux, laissez cuire le sucre avec 2 cuillères à soupe d'eau et un peu de jus de citron.

/ Quand vous obtenez votre caramel, ajoutez progressivement et tout en fouettant 150 grammes de beurre coupé en cube et la crème fraîche hors du feu.

/ Laissez épaissir le caramel pendant 5 mn à feu doux.

/ Découpez les 50 grammes de beurre restants en morceaux et rajoutez-les à la sauce au caramel en mélangeant bien.

/ Découpez vos filets de pintade en fines tranches puis versez un peu de sauce par-dessus.

Bon appétit

INGRÉDIENTS POUR 4 PERSONNES

- 4 filets de pintade
- 100 g de sucre en poudre
- 200 g de beurre
- 15 cl de crème fraîche liquide
- 1 cuillère à soupe d'huile d'olive
- 1 quart de citron
- Du sel
- Du poivre

**SPILHENN SKILYAR GANT KARAMEL
AMANN SALL**

- Prientiñ : 30 munut
- Poazhat : 20 munut
- Lodennoù : 4

/ Da gentañ, lakaat ar forn da raktommañ e 180 °C (gwrezreoler 6).

/ Lakaat holen ha pebr war ar spilhenoù skilyar.

/ Lakaat an eoul olivez da dommañ er baelourenn ha poazhat ar spilhenoù enni e-pad 3-4 munut war bep tu.

/ Lakaat ar spilhenoù en ur plad forn ha neuze leuskel anezhe da boazhat er forn e-pad 12 munut.

/ Poent bremañ prientiñ ar c'haramel gant amann sall : leuskel ar sukr, div loaïad vras a zour hag ur bannac'h chug-sitroñs da boazhat er gastelodenn war dan bihan.

/ Ur wech deuet ar c'haramel war wel, lakaat tamm-ha-tamm 150 gramm amann didroc'het e tammoù bihan en ur foetañ, hag ar c'hoaven goude bezañ tennet an traoù diwar an tan.

/ Leuskel ar c'haramel da devaat e-pad 5 munut war dan bihan.

/ Didroc'hañ an 50 gramm amann a chom ha lakaat anezhe er chaous en ur veskañ evel zo dleet.

/ Troc'hañ ar spilhenoù skilyar e tammoù tanav ha lakaat ur bannac'h chaous warne.

Sachit ganeoc'h

AR PEZH AZ PO EZHOMM EVIT 4 DEN

- 4 spilhenn skilyar
- 100 g sukr poultr
- 200 g amann
- 15 cl koaven fresk liñvek
- 1 loaïad vras a eoul olivez
- 1 c'hard sitroñs
- Holen
- Pebr

| MAURICE NOGUÈS, UN AVIATEUR MÉCONNU !

Plounévézien par sa mère, Maurice Noguès, pionnier de l'aviation, « héros de la guerre 14-18 », a offert « à la France un de ses plus beaux réseaux aériens, tissé en direction du Moyen-Orient et de l'Extrême-Orient »



Né à Rennes, le 31 octobre 1889, il est le fils de Marthe Vallée (papeteries) et d' Emile Noguès. Jeune, il passe l'été auprès de sa famille maternelle à Plounévez-Moëdec. Curieux, débrouillard, téméraire, ..., il se verrait bien entrer dans la Marine. Mais recalé pour des problèmes de santé, il se tourne vers l'aviation balbutiante. Il apprend à piloter tout seul à bord d' un avion acheté avec le prix de vente de sa voiture. Mais dès son premier vol, il s'écrase. Avec l'aide de sa famille (vente du terrain : le Prat-Elez), il s'offre un nouvel appareil.

Le 21 juin 1910, il obtient son brevet de pilote (N° international 114*). Admiré pour son audace et son habileté lors des meetings, il est pourtant, en 1914, jugé inapte au vol par les médecins militaires. Il contourne l'interdiction en s'engageant comme mécanicien.

Après son brevet de pilote militaire décroché, le 6 février 1915, il se distingue à la tête d'une escadrille dont il a formé les équipages au vol de nuit, puis comme pilote de chasse. A la mort de Guynemer, il est appelé dans l'escadrille 73 du groupe des Cigognes. Il en prend le commandement en 1918. Blessé deux fois, il termine la guerre comme capitaine, décoré de la médaille militaire, de la croix de guerre avec 5 citations et fait officier de la Légion d' Honneur...

Revenu à la vie civile, il joue un rôle important dans le développement de l'aviation commerciale française. Après avoir obtenu, en juin 1922, son brevet de pilote de transport public (n° 690), puis en mars 1923, celui de navigateur (n° 25), il s' attelle à la tâche. Il reconnaît et organise les lignes reliant Paris aux capitales d' Europe, puis du Moyen-Orient et de l'Extrême-Orient.

Le 17 janvier 1931 a lieu le premier vol commercial régulier Paris-Saïgon. La « ligne Maurice Noguès » sera ensuite prolongée vers Hanoï, Hong-kong, Canton, puis Shangai.

En 1933, il est nommé directeur général adjoint de la compagnie « Air-France » qui vient de voir le jour. Pour peu de temps.

Dans la nuit du 14-15 janvier 1934, « l'Emeraude », un Dewoitine 332 de retour d'Indochine est pris dans une violente tempête de neige et s'écrase à Corbigny dans la Nièvre. Maurice Noguès, les quatre membres d' équipage, et les cinq autres passagers périssent.

Ainsi s'achève le destin d'un aviateur doué, décrit comme un homme « modeste et attachant, mais déterminé, organisateur de talent, chef exemplaire, équitable et juste, adulé par le personnel de sa ligne ». Mais c'est aussi un homme jaloué dont on oubliera de citer le nom. Un « oubli orchestré » pour certains. « Ce pilote hors pair fut certainement le plus grand créateur de ligne aérienne de l'Histoire, toutes nations confondues. Une telle personnalité dérange puisqu'elle ne s'insère dans aucun schéma »**.

Le 7 mars 1956, Max Hymans, président d'Air France rappellera que « Maurice Noguès est le pionnier mondial du transport commercial de nuit » et « qu'il mérite de sortir de l'oubli ».

Maurice Noguès est inhumé au cimetière de Locmaria en Belle-Isle-en-Terre». Son cercueil sera porté en terre par J. Mermoz, G. Winckler, A Pichoron et L. Lanata, tous de brillants pilotes..



Sources : ** « Maurice Noguès, le rêve d'Orient » par Bernard Marck ; « les défricheurs du ciel » Emile Taillefer ; revue « Icare ».



Timbres émis en 1938 par la Syrie et le Liban pour le 10^e anniversaire de la liaison aérienne avec la France. Médaille représentant Maurice Noguès avec le tracé de la ligne pour la Syrie et avec Beyrouth pour le Liban. Timbre émis par la France en 1951 : portrait de Maurice Noguès et tracé de la ligne Paris-Saïgon.

COMMERÇANTS ET ARTISANS

- ▶ **A2M THERMIE** / Électricité, plomberie, chauffage
/ 02 96 38 96 98
- ▶ **ABATTOIR COMMUNAUTAIRE**
/ 02 96 46 52 71
- ▶ **ANDRÉ BERNARD** / Artisan peintre
/ 02 96 38 65 46 - 06 16 32 35 60
- ▶ **BOISLIVEAU ÉRIC** / Couverture
/ 02 96 23 20 33 - 06 73 51 00 50
- ▶ **BOURVEN JEAN-FRANÇOIS** / Plomberie Chauffage
/ 06 68 32 43 01
- ▶ **BRIGANT POLYESTER (SARL)**
/ Silo magasin à grains / 02 53 44 13 94
- ▶ **BUISSÉ ÉMILIE** / Ostéopathe à domicile
/ 07 89 46 38 88
- ▶ **CALVEZ PASCAL**
/ Paysagiste, entretien de jardins / 06 17 90 85 53
- ▶ **CILLARD THIERRY & NADINE** / Achat vente débarras de maison / 06 80 26 57 21
- ▶ **CORRE ÉRIC ET SYLVIANE**
/ Vente de produits du sol
/ 02 96 38 61 92 - 09 63 60 61 69
- ▶ **CORRE LAURENT** / Travaux agricoles
/ 02 96 54 72 89 - 06 81 59 53 11
- ▶ **COSSON JEAN MICHEL** / Couverture
/ 02 96 43 33 74
- ▶ **DAFNIET PATRICE**
/ Électricité, plomberie, chauffage / 02 96 54 73 08
- ▶ **DERRIEN PATRICK** / Boucher de campagne
/ 02 96 38 64 89
- ▶ **EGELEC** / Électricité, plomberie, chauffage
/ 06 72 21 51 77
- ▶ **GRATIET ROMAIN** / Taxi
/ 02 96 38 68 00
- ▶ **GUILLOT FRÉDÉRIC** / Jointoyeur, plaquiste
/ 06 79 79 91 65
- ▶ **HUNION ALEXANDRE** / Plomberie Chauffage
Electricité / 06.79.86.92.38
- ▶ **JEHAN TRANSPORT** / Pompes Funèbres
/ 02 96 38 64 74
- ▶ **JM CARRELAGE** / Carrelage, revêtements de sols
/ 06 14 91 51 40
- ▶ **JMG LOISIRS**
/ Aménagement, réparation campings cars
/ 02 90 27 02 01
- ▶ **KEOBOIS QUINIOU SYLVAIN** / Abattage, débardage, scierie, achat, vente bois / 06 07 39 55 51
- ▶ **L'ÉTAPE DE PORZ AN PARK (KERAIN MANUEL)**
/ Bar, restaurant, traiteur / 02 96 38 66 72
- ▶ **LA FLEUR DE BOIS** / Copeaux de bois
/ 02 96 38 62 95 - 06 78 43 52 88
- ▶ **LARHANTEC HERVÉ - LE GUILLOU DELPHINE**
/ Cabinet médical / 02 96 38 61 35
- ▶ **LB2C METACONCEPT (BAJUL LUDOVIC)**
/ Constructions métalliques / 02 90 93 43 55
- ▶ **LE BERRE SÉBASTIEN** / Electricien, Plaquiste
/ 06 35 13 19 78
- ▶ **LE CARRÉ D'AS** / Bar-Tabac / 02 96 47 80 52
- ▶ **LE GALL TRANSPORTS** / Transports de marchandises / 02 96 38 66 17
- ▶ **LE GUEN JEAN ET FILS SOCIÉTÉ**
/ Maçonnerie, construction / 02 96 38 62 26
- ▶ **LE JEAN YANNICK** / Travaux agricoles
/ 06 33 97 49 57
- ▶ **LE LAY DOMINIQUE** / Plombier - Chauffagiste
/ 02 96 54 71 59
- ▶ **LE RELAIS DE BEG AR C'HRA**
/ Restaurant / 02 96 38 61 08
- ▶ **LES CHARPENTIER DU TRÉGOR**
/ Menuiserie, charpente / 02 96 38 61 07
- ▶ **MAILLOT PHARMACIE** / Pharmacie
/ 02 96 38 63 93
- ▶ **OGEL GARAGE** / Vente, réparation automobile
/ 02 96 38 65 62
- ▶ **POINT VERT** / Vente de produits du sol
/ 02 96 38 66 67
- ▶ **POLES DIDIER** / Artisan menuisier
/ 02 96 38 64 64
- ▶ **POLES DIDIER & ÉDOUARD** / Abatage, débardage, Achat, Sciage / 06.71.78.51.31 - 06.31.57.56.81
- ▶ **PROXI** / Commerce de proximité
/ 02 96 38 62 25
- ▶ **ROSTENNE JEAN** / Kinésithérapeute
/ 06 51 78 83 71
- ▶ **SARL LE MOAL** / Matériel agricole
/ 02 96 91 91 91
- ▶ **SCI LABAT HAMON** / Matériel agricole
/ 02 98 62 07 46
- ▶ **SOCIÉTÉ LE ROUX** / Plombier chauffagiste
/ 02 96 47 81 94 - 06 81 47 47 50
- ▶ **STAT - TANGUY JEAN-YVES & RÉGINE**
/ Transports de marchandises / 02 96 54 71 00
- ▶ **STATION TOTAL** / Station service
/ 02 96 38 76 31
- ▶ **TY PATATE** / Vente de produits élaborés
/ 02 96 38 08 08.

TARIFS COMMUNAUX

 Tarifs en vigueur au 1^{er} janvier 2022

Salles Communales	Commune	Extérieurs
Salle polyvalente pour repas, bal, buffet (avec chauffage)	214,00 €	278,00 €
Salle polyvalente pour repas, bal, buffet (sans chauffage)	183,00 €	238,00 €
Salle polyvalente pour vin d'honneur, expo, spectacle (avec chauffage)	107,00 €	140,00 €
Salle polyvalente pour vin d'honneur, expo, spectacle (sans chauffage)	74,00 €	97,00 €
Salle Jean Scruignec pour repas, buffet (avec chauffage)	117,00 €	153,00 €
Salle Jean Scruignec pour repas, buffet (sans chauffage)	97,00 €	126,00 €
Salle Jean Scruignec pour vin d'honneur, expo, spectacle (avec chauffage)	74,00 €	97,00 €
Salle Jean Scruignec pour vin d'honneur, expo, spectacle (sans chauffage)	54,00 €	70,00 €
Salle Jean Scruignec pour cafés obsèques (avec chauffage)	54,00 €	70,00 €
Salle Jean Scruignec pour cafés obsèques (sans chauffage)	34,00 €	44,00 €
Pack : ensemble des salles et cuisine (avec chauffage)	344,00 €	447,00 €
Pack : ensemble des salles et cuisine (sans chauffage)	278,00 €	362,00 €
Caution salles	1 560,00 €	1 560,00 €
Location local du stade	74,00 €	97,00 €
Cuisine	64,00 €	84,00 €
Couverts à l'unité	0,50 €	0,70 €
Vaisselle détériorée ou cassée	2,00 €	2,65 €
Majoration pour utilisation le lendemain	54,00 €	70,00 €
Photocopies	0,30 €	
Photocopies scolaires	0,20 €	
Droit de place emplacement inférieur à 20m ²	Gratuit	2,00 €
Droit de place emplacement supérieur à 20m ² (forfait)	Gratuit	63,00 €
Bibliothèque municipale - cotisation individuelle / an	6.20 €	
Bibliothèque municipale - cotisation famille / an	9.50 €	
Cimetière communal - Concession de terrain 2m ² - 30 ans	97,00 €	
Cimetière communal - Concession de terrain 2m ² - 50 ans	161,00 €	
Columbarium 15 ans	263,00 €	
Columbarium 30 ans	525,00 €	
Columbarium 50 ans	788,00 €	
Cavurne 15 ans	160,00 €	
Cavurne 30 ans	321,00 €	
Cavurne 50 ans	535,00 €	
Location tentes de réception - associations + fêtes de quartier	Gratuit	64,00 €
Location tentes de réception - particuliers	64,00 €	87,00 €
Location tentes de réception - caution / tente	1560,00 €	1560,00 €
Location luminaires pour tentes de réception	10,00 €	13,00 €
Location plancher associations	Gratuit	64,00 €
Caution mobilier / Rangement	42,00 €	42,00 €
Caution mobilier / Propreté du mobilier	62,00 €	62,00 €
Location tables / Associations	Gratuit	3,00 €
Location tables / Particuliers	1,00 €	2,50 €
Locations chaises	Gratuit	0,50 €
Location du site Saint Jeune - La journée	30,00 €	30,00 €
Location du site Saint Jeune - Le week-end	50,00 €	50,00 €
Location du site Saint Jeune - Caution	150,00 €	150,00 €
Chaufferie bois : prix du Mwh	86,00 €	

NUMÉROS UTILES

URGENCES

► POMPIERS

Tél fixe : 18
portable : 112

► SAMU

15

► GENDARMERIE

02 96 38 90 17 OU 17

MÉDECINS

► LE VIEUX-MARCHÉ

/ LE DAUPHIN Hermine - Centre médical
5 hent Bechenneg
02 96 38 84 32

/ MELOT Etienne - Centre médical

5 hent Bechenneg
02 96 38 84 32

► PLOUARET

/ GUYONVARCH Philippe - 84 rue de la Gare
02 96 38 96 86

CENTRE DE SOINS

► CENTRE HOSPITALIER DE LANNION

02 96 05 71 11

► CENTRE HOSPITALIER DE GUINGAMP

02 96 44 56 56

► CABINET INFIRMIER

02 96 38 61 35

► KINÉSITHÉRAPEUTE

06 51 78 83 71

► PHARMACIE MAILLOT

02 96 38 63 93

ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S AGRÉE(E)S

/ M^{me} GARION Brigitte - Oualas

Capacité d'accueil : 4 - 02 96 54 71 80

/ M^{me} GERIN Solenn - 14 bis Kerbelanger

Capacité d'accueil : 4 - 02 96 46 42 29

/ M^{me} HERVE Christine - 4 Kerharant

Capacité d'accueil : 4 - 02 96 38 78 96

/ M^{me} HUET Patricia - 10 Le Rest

Capacité d'accueil : 4 - 02 96 43 35 12

/ M^{me} MORVAN Bettina - 6 Pont Hello

Capacité d'accueil : 4 - 06 88 44 54 11

/ M^{me} YEZOU Anne - 6 Kerbeden

Capacité d'accueil : 4 - 02 96 47 87 68



SERVICES PUBLICS

► ÉCOLE PUBLIQUE

02 96 54 72 72

► ÉCOLE DIWAN

02 96 54 73 88

► COMITÉ CANTONAL D'ENTRAIDE TI JIKOUR VIEUX-MARCHÉ

02 96 38 85 38

► ASSISTANTE SOCIALE

/ Tous régimes Lannion

02 96 04 01 04

/ MSA Lannion

02 96 46 67 50

► PRESBYTÈRE PAROISSE DE PLOUARET

02 96 38 91 73

► LANNION TRÉGOR COMMUNAUTÉ

02 96 05 09 00

► DÉCHÈTERIE / PLOUNÉVEZ-MOËDEC

/ LTC service Déchets

02 96 05 55 55

► EDF

09 69 32 15 15

► SAUR

02 22 06 45 00

► MAIRIE

Tél. 02 96 38 62 01

/ Mail : mairie.plounevezmoedec@wanadoo.fr

/ Site internet : www.plounevez-moedec.fr

/ Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi 8h30 / 12h00 - 13h30 / 16h30.

Le vendredi 8h30 / 12h00. Fermé au public après-midi.

Le samedi 9h00 / 12h00.

► PERMANENCES DES ÉLUS

/ M. Gérard QUILIN, Maire, sur RDV

Le mercredi de 10h00 à 12h00

Le samedi de 11h00 à 12h00

/ M^{me} Sonia ALLAIN, Adjointe aux affaires sociales,

Le mardi sur Rendez-vous

et le samedi de 10h00 à 12h00

/ M^{me} Catherine BOISLIVEAU Adjointe aux Affaires Sociales. Uniquement sur Rendez-vous.

/ M. Jean-Claude RIOU, Adjoint à la Voirie,

Le vendredi de 11h00 à 12h00

et le samedi de 10h00 à 12h00

/ M. Serge OLLIVAUX, Adjoint aux Travaux,

Le lundi de 19h00 à 20h00

et le samedi de 8h30 à 10h00



CALENDRIER DES FESTIVITÉS

JANVIER

- ▶ **VŒUX DU MAIRE** / Vendredi 06 janvier - Municipalité - Salle polyvalente
- ▶ **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** / Samedi 07 janvier - Plounévez Rando - Salle Jean Scruignec
- ▶ **ASSOCIATION DES MAIRES** / Samedi 28 janvier - Municipalité - Salle polyvalente

FÉVRIER

- ▶ **REPAS** / Samedi 4 février - Salle polyvalente - ASSE
- ▶ **COURSE CYCLISTE** / Dimanche 12 février - Hermine Cycliste du Trégor - Circuit de Beg Ar Menez

MARS

- ▶ **REPAS - SPECTACLE** / Samedi 4 mars - Amicale Laïque - Salle polyvalente
- ▶ **LOTTO** / Dimanche 19 mars - Les Pistons en folie - Salle polyvalente
- ▶ **COMMÉMORATION** / Dimanche 19 mars - FNACA
- ▶ **THÉÂTRE** / Dimanche 26 mars - Skol Diwan - Salle polyvalente

AVRIL

- ▶ **REPAS** / Samedi 01 avril - Club Les Tamaris - Salle polyvalente
- ▶ **REPAS** / Samedi 15 avril - Amicale cyclo/Plounévez Gym - Salle polyvalente
- ▶ **VIDE GRENIER** / Dimanche 23 avril - Skol Diwan - Salle polyvalente
- ▶ **REPAS DES ANCIENS** / Samedi 29 avril - CCAS - Salle polyvalente
- ▶ **RANDO MUCO** / Dimanche 30 avril - Muco Belle-Isle
- ▶ **CONCOURS DE BOULES** / Dimanche 30 avril - Comité des Fêtes de S^{te} Jeune - S^{te} Jeune

MAI

- ▶ **TRO AR BAROUZ** / Lundi 01 mai - Plounévez-Rando
- ▶ **REPAS** / Samedi 06 mai - Association Eskenn - Salle polyvalente
- ▶ **COMMÉMORATION** / Lundi 08 mai - FNACA
- ▶ **VIDE GRENIER** / Dimanche 14 mai - Amicale Laïque

JUIN

- ▶ **REPAS À EMPORTER** / Samedi 10 juin - Employés Communaux - Salle polyvalente
- ▶ **KERMESSE** / Vendredi 16 juin - Amicale Laïque - Groupe Scolaire
- ▶ **EPREUVE CYCLISTE PLB** / Samedi 24 juin - PLB

JUILLET

- ▶ **FÊTES ANNUELLES** / Vendredi 30 juin au Lundi 3 juillet - Comité des Fêtes - Stade Yves Le Cam
- ▶ **PARDON DE ST PIERRE ET PAUL** / Dimanche 2 juillet - Association Paroissiale
- ▶ **PARDON DE SAINT LAVAN** / Samedi 8 juillet - Association Paroissiale
- ▶ **COMMÉMORATION** / Vendredi 14 juillet - Municipalité

AOÛT

- ▶ **PARDON DE KERAMANAC'H** / Mardi 15 août - Comité des Fêtes de Keramanac'h
- ▶ **PARDON DE SAINTE JEUNE** / Sam. 19 et Dim. 20 août - Comité des Fêtes S^{te} Jeune

SEPTEMBRE

- ▶ **PARDON DE SAINT TUGDUAL** / Samedi 9 septembre - Association Paroissiale

OCTOBRE

- ▶ **REPAS DU CLUB** / Samedi 14 octobre - Club Les Tamaris - Salle Jean Scruignec

NOVEMBRE

- ▶ **REPAS** / Samedi 04 novembre - L'Hermine Cycliste du Trégor - Salle polyvalente
- ▶ **COMMÉMORATION** / Samedi 11 novembre - FNACA

DÉCEMBRE

- ▶ **MARCHÉ DE NOËL** / Dimanche 10 décembre - Amicale des Employés Communaux - Salle Polyvalente
- ▶ **SPECTACLE DE NOËL** / Mercredi 20 décembre - Troc et Dons + Amicale Laïque - Salle polyvalente
- ▶ **RÉVEILLON DU 1^{ER} DE L'AN** / Dimanche 31 décembre - Comité des Fêtes - Salle polyvalente

Café du club Les Tamaris à la salle Jean Scruignec les jeudis : Tous les 15 jours à compter du 6 janvier 2023
Marché tous les Vendredis de 17 heures à 20 heures

Bulletin municipal d'informations - Décembre 2022 - N° 32

Directeur de la publication : Président : Gérard Quilin, maire

Réalisation : le secrétariat, Le Roy Morgan et Le Bonniec Véronique

Conception/Impression :

Le p'tit imprimeur.bzh • Tél. 02 98 72 84 69 • 29650 Guerlesquin

Imprimé sur papier PEFC à 750 exemplaires - BAT du 15-12-2022 - Distribution : La Poste